







# RAPPORT ANNUEL 2022-2023

CONSEIL

DES ARTS

ET DES LETTRES

DU QUÉBEC

#### DÉFILÉ MAMU →

Le défilé *Mamu*, présentant des créations inspirées des pratiques artisanales autochtones, organisé par l'artiste multidisciplinaire Valéry Larouche à Mashteuiatsh en septembre 2022.

Sur la photo : la mannequin Julie Rousseau

Crédit photo : Brenda Coudé

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat général et la direction de la planification et des programmes en collaboration avec la Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site calq.gouv.qc.ca. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le Conseil des arts et des lettres du Québec au 1 800 608-3350.

Pour plus d'information :

Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres 1435, rue De Bleury Bureau 300 Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 864-3350 Sans frais : 1 800 608-3350 Télécopieur : 514 864-4161 Courriel : info@calq.gouv.qc.ca Site Web : calq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Septembre 2023 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN 978-2-550-95058-5 (version imprimée) ISBN 978-2-550-95060-8 (version numérique)

Tous droits réservés pour tous les pays. © Gouvernement du Québec – 2023 Ce rapport annuel est imprimé sur un papier Domtar Lynx, Brillance 96 et teinte blanc bleuté, fabriqué aux États-Unis et au Canada provenant d'une source d'approvisionnement certifiée SFI®, sans acide/alcalin à des fins d'archivage. Ce papier est certifié FSC® et Rainforest Alliance Certified™.

## Montage graphique

Boo Design

# Photo de couverture AMPHITHEATRUM

Karine LeBlanc, appuyée financièrement dans le cadre du Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires, a présenté la performance multidisciplinaire in situ *Amphitheatrum* au parc du Bourg de Pabos en Gaspésie, en août 2022.

Sur la photo : l'interprète Annie Deslongchamps

Crédit photo : Cynthia Dupuis



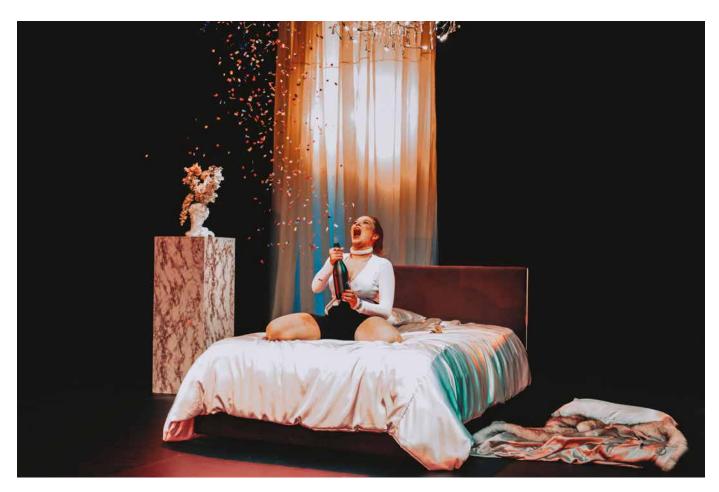






TABLE DES MATIÈRES





# PROJECC)T ; LES BONNES $\uparrow$

La pièce *Proje(c)t ; les bonnes* de l'auteure et metteuse en scène Roxane Loumède, une adaptation trilingue (français, anglais et espagnol) de la pièce de théâtre Les bonnes de Jean Genet, présentée en septembre 2022 à La Chapelle Scènes Contemporaines à Montréal.

Sur la photo : l'interprète Alexandra Petrachuk

Crédit photo : Phanie Éthier

# TABLE DES MATIÈRES

TA	BLE DES MATIÈRES	7
ME	ESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
ME	ESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	12
DÉ	ÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	14
1.	L'ORGANISATION	18
	1.1 L'organisation en bref	18
	1.2 Faits saillants	21
2.	LES RÉSULTATS	30
	2.1 Plan stratégique	30
	2.2 Déclaration de services aux citoyens	66
3.	LES RESSOURCES UTILISÉES	73
	3.1 Utilisation des ressources humaines	73
	3.2 Utilisation des ressources financières	75
	3.3 Utilisation des ressources informationnelles	77
4.	ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	83
	4.1 Gestion et contrôle des effectifs	83
	4.2 Développement durable	85
	4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	88
	4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs public	
	4.5 Gouvernance des sociétés d'État	
	4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	
	4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	
	4.8 Politique de financement des services publics	109
5.	ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023	112
6.	TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	134



# ↑ LA SŒUR DE MARGOT

La cinéaste Christine Doyon a obtenu du soutien dans le cadre du Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires pour la réalisation du courtmétrage *La sœur de Margot*.

Sur la photo : capture d'image tirée de la scène Margot lit à sa soeur Lou, avec les actrices Maïsanne Bourdeau et Sasha Bergeron

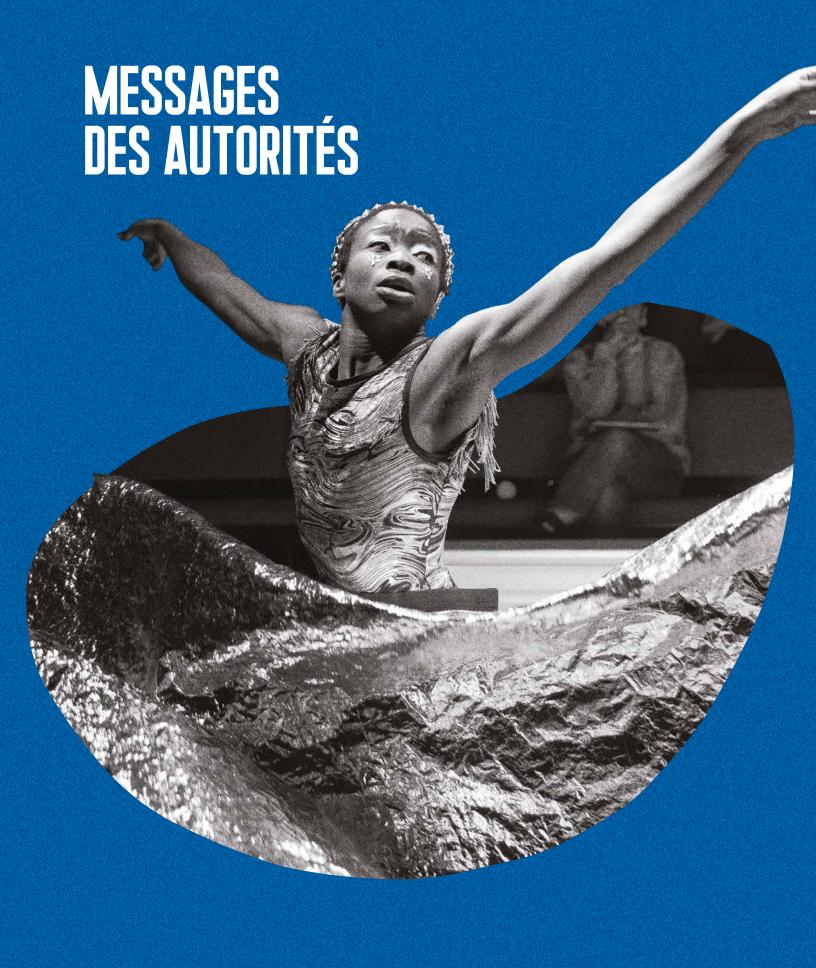
Crédit photo : Christine Doyon

## $SPORTRIARCAT \rightarrow$

La compagnie de théâtre Les précieuses fissures a obtenu un soutien dans le cadre du programme Partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'île de Montréal pour des projets écoresponsables pour la conception des décors et costumes de la pièce Sportriarcat à l'hiver et au printemps 2023.

Sur la photo : l'interprète Marie-Reine Kabasha à l'Espace Libre de Montréal

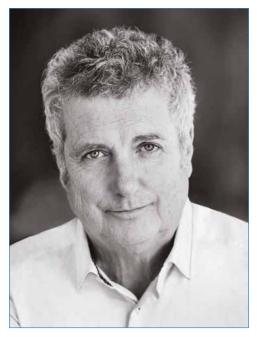
Crédit photo : Maryse Boyce



# **MESSAGE** DU PRÉSIDENT **DU CONSEIL** D'ADMINISTRATION

# **Monsieur Mathieu Lacombe**

Ministre de la Culture et des Communications 225, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 5G5



Crédit photo: Caroline Bergeron

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Cette année qui se termine a fait la démonstration une fois encore que la collaboration renforcée entre les institutions culturelles québécoises est précieuse et qu'elle joue un rôle essentiel dans le développement du milieu, particulièrement en cette période de relance. Le travail en concertation et la synergie avec nos partenaires ainsi que le dialogue avec les artistes, artisanes et artisans culturels ont permis de consolider les liens avec celles et ceux que nous soutenons afin de mieux cerner et combler leurs besoins. Alors que la culture a officiellement entamé sa relance, notamment avec la reprise des festivals dans leur formule habituelle et le retour en salles, des investissements étaient nécessaires afin d'accompagner les artistes et les organismes. Le gouvernement a été à l'écoute et a démontré l'importance qu'il accorde au milieu en nous donnant la marge de manœuvre nécessaire à la mise en œuvre de différentes initiatives structurantes.

La magie de la cohésion et de l'ouverture d'esprit a continué d'opérer au sein des différentes équipes du Conseil. Avec agilité et écoute, elles se sont dévouées à soutenir les artistes et les organismes par une gestion efficace et efficiente des mesures et programmes, preuve qu'elles ont à cœur la progression et le rayonnement de la culture québécoise.

Cette année a également été marquée par les travaux et la sanction de la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives. Cette loi, qui prévoit notamment la rémunération des administrateurs et des administratrices des sociétés d'État québécoises, rappelle l'importance du rôle des conseils d'administration dans l'accomplissement des grandes missions de l'État, et plus particulièrement, des grandes missions culturelles.

La dernière année a été l'occasion pour notre conseil d'administration de réfléchir et de mener des travaux pour le nouveau Plan stratégique 2023-2027 du Conseil. Je dois d'ailleurs souligner le travail des membres du conseil d'administration, qui ont de nouveau veillé avec attention et minutie à ce que le Conseil poursuive sa mission essentielle de soutien des arts, je les en remercie. Je tiens aussi à témoigner notre reconnaissance à Me Stephane Moraille, qui a quitté ses fonctions d'administratrice après quatre ans de service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

**Sylvain Lafrance** 

Québec, juillet 2023

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTF-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marqué par l'audace et le renouveau, le soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec à l'activité artistique et littéraire a permis au milieu culturel d'amorcer une réelle relance après les dernières années de pandémie. Porté par cette conviction qu'une offre culturelle riche et diversifiée est le catalyseur d'une société durable, le Conseil réalise sa mission depuis 29 ans en investissant dans l'imaginaire des artistes et des organismes



Crédit photo: Sylvain Légaré

artistiques du Québec dont les œuvres illuminent les scènes locales et sont applaudies partout sur la planète.

Toujours engagé auprès de ses clientèles, le Conseil a accordé 185 M\$ au cours de l'exercice 2022-2023 : 26,8 M\$ ont été répartis en bourses individuelles pour le soutien de 1 763 projets et 158,5 M\$ ont été distribués en subventions à 900 organismes. Une aide structurante qui sert de levier pour l'amélioration des conditions de vie des boursiers et boursières qui ont vu leur rémunération moyenne augmenter de 9,3 %.

Le Conseil a bénéficié d'un supplément de 53,9 M\$ en 2022-2023 dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel. Une somme de 20,8 M\$ a été distribuée à 445 organismes soutenus à la mission pour couvrir deux de leurs exercices financiers, alors que 26 organismes soutenus à la programmation spécifique ont reçu 1,6 M\$. Le Conseil a aussi bonifié de 10 M\$ son enveloppe en bourses, dont une part importante a été consacrée à la relève.

Dans le cadre de la reprise graduelle des activités de diffusion, le Conseil a maintenu sa Mesure particulière à la diffusion de spectacles guébécois permettant de compenser une partie des pertes de revenus de billetterie. Plus de 16,5 M\$ ont été accordés à 177 organismes pour soutenir plus de 5 100 représentations. La mesure visait aussi à encourager les diffuseurs à présenter les créations de la relève et à faire preuve d'audace dans leurs programmations.

Le dynamisme et la créativité des régions ont été notamment soutenus par 19 ententes de partenariat territorial qui ont permis la réalisation de 320 projets. Dans l'ensemble des programmes de bourses, 30,6 % des sommes accordées par le Conseil ont été octroyées à l'extérieur des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale.

Le Conseil a reconnu le talent et le travail de nombreux Québécois et Québécoises ayant brillé dans leur discipline en remettant 23 prix de 10 000 \$ chacun et en accueillant 12 nouveaux Compagnons et Compagnes au sein de l'Ordre des arts et des lettres du Québec.

Le Conseil a également poursuivi ses actions en vue d'atteindre son objectif de participer au développement d'un milieu inclusif et représentatif de la diversité. Le programme Vivacité, destiné aux artistes immigrants ou qui appartiennent à une minorité visible, a permis la réalisation de 67 projets avec une aide de 1,8 M\$. Dans l'ensemble de ses programmes de bourses, le Conseil a soutenu 313 projets d'artistes issus de la diversité, soit une proportion de 17,8 %.

Pour les artistes et les organismes des Premières Nations et des Inuits, le programme Re-Connaître demeure un outil de choix qui aide le Conseil à s'adapter à leurs besoins et réalités. Il a permis de soutenir 53 projets.

Cet accompagnement de qualité n'aurait pas été possible sans le professionnalisme et la bienveillance dont ont fait preuve les membres du personnel du Conseil; je leur exprime ma reconnaissance ainsi qu'aux administratrices et administrateurs qui nous guident avec intégrité et dévouement.

Dès aujourd'hui, nous devons, à l'instar des États et des entreprises du monde entier, nous positionner face au défi le plus important de notre époque, celui des changements climatiques. Au Conseil, nous pensons que, comme les artistes ont été à l'avant-garde de cet enjeu, tous les partenaires du milieu peuvent jouer un rôle majeur dans la transition écologique nécessaire à la survie de la planète. Notre mission est de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions structurantes, et qu'à terme nous arrivions tous à réduire notre empreinte carbone.

Je termine en saluant l'arrivée de notre nouveau ministre de la Culture et des Communications, M. Mathieu Lacombe, et en le remerciant pour l'écoute dont il a fait preuve dès son arrivée en poste et pour l'intérêt qu'il porte aux créations québécoises ainsi qu'à ceux et celles qui leur donnent vie. Je remercie également nos collègues du ministère de la Culture et des Communications et des autres sociétés d'État en culture pour leur solidarité et leur soutien indéfectible durant la dernière année.

La présidente-directrice générale,

Anne-Marie Jean

Québec, juillet 2023

# DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, juillet 2023

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité de l'information, des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Le contexte particulier lié à la pandémie a nécessité l'actualisation du Plan stratégique 2018-2022 afin de mesurer l'atteinte des objectifs en tenant compte des changements nécessaires opérés dans le milieu des arts et des lettres, prolongé d'un an à la demande de la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy. Ce rapport présente donc les résultats liés aux engagements formulés par le Conseil dans cette version révisée. La Déclaration de services aux citoyens a également fait l'objet d'une mise à jour en 2021-2022. Le Plan d'action de développement durable 2018-2022 a quant à lui été remplacé par une version transitoire pour l'exercice 2022-2023, suivant les priorités gouvernementales énoncées dans ce contexte.

Le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du Conseil des arts et des lettres du Québec donne une fidèle description de la mission, des mandats, des valeurs et des orientations stratégiques de notre organisme. Il précise les objectifs, les indicateurs et les cibles que le Conseil s'est donnés, ainsi que les résultats obtenus pour l'exercice 2022-2023. J'atteste que les informations qui y sont présentées, ainsi que les contrôles afférents à celles-ci, sont objectives, exemptes d'erreurs et vérifiables. Les procédés qui ont mené à la présentation des résultats sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2023.

**Anne-Marie Jean** 

Présidente-directrice générale



# CLOUD BODIES $\uparrow$

La performance immersive *CLOUD BODIES*, présentée à la Société des arts technologiques (SAT) à Montréal en janvier 2023.

Sur la photo : la danseuse et chorégraphe Lucy Fandel

Crédit photo : Ash KG



L'écrivaine Gabrielle Boulianne-Tremblay, récipiendaire du Prix des libraires 2022 dans la catégorie Roman-Nouvelles-Récit pour son livre La fille d'elle-même.

Sur la photo : Gabrielle Boulianne-Tremblay reçoit son prix sur scène en mai 2022 à l'occasion du gala du Prix des libraires 2022, organisé par l'Association des libraires du Québec.

Crédit photo : Bélisle

# LA NUIT DU CARIBOU $\, ightarrow$

La production La nuit du caribou du Théâtre de la Petite Marée, présentée devant le jeune public à Bonaventure à l'été 2022.

Sur la photo : les interprètes Catherine Audet et Jérémie Desbiens

Crédit photo : Roger St-Laurent

# **L'ORGANISATION**



# 1. L'ORGANISATION

# 1.1 L'organisation en bref

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications. Dans une perspective de développement artistique durable et équitable, le Conseil soutient, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation, le perfectionnement et la production artistique et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

Son conseil d'administration est composé de 15 membres issus du milieu artistique et culturel québécois de différentes régions du Québec (au 31 mars 2023, un poste était vacant). Son équipe dynamique est composée de sept directions, dont trois sont en lien direct avec les clientèles pour une gestion et un accompagnement personnalisés, assurant une saine gestion des demandes d'aide financière.

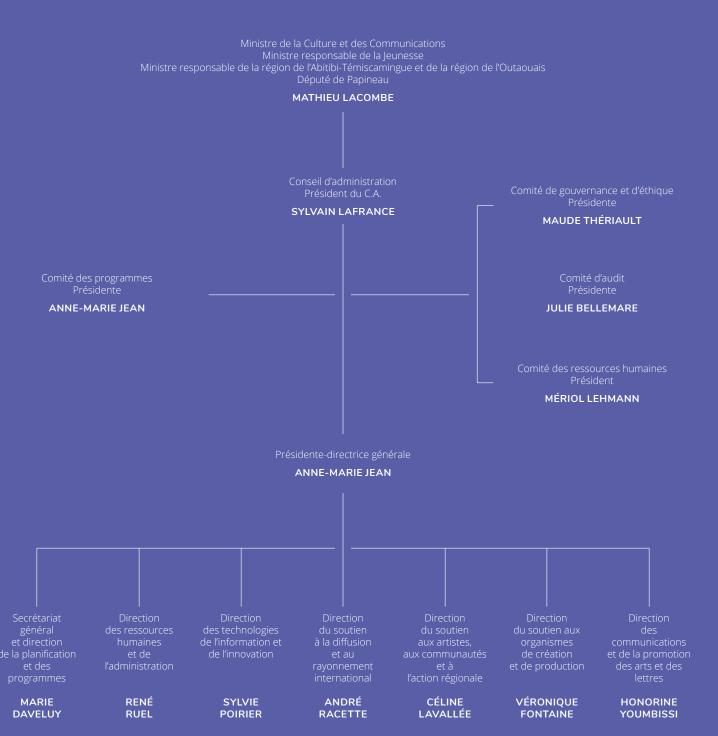
Les valeurs d'équité, d'excellence et d'intégrité guident les orientations et les actions du Conseil. Ces dernières sont définies par son Plan stratégique 2018-2023, et se retrouvent au cœur de son Plan d'action de développement durable 2022-2023, de son Cadre d'intervention internationale, ainsi que de ses différents codes d'éthique régissant les employées et employés du Conseil, ses administratrices et administrateurs et les membres des comités et jurys. En 2022-2023, 376 personnes ont participé aux comités de sélection, aux comités consultatifs et aux jurys de pairs pour l'évaluation des projets et l'attribution des fonds.

## Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION
84	Employées et employés du Conseil, un effectif réparti entre les bureaux de Québec et de Montréal
195 M\$	Dépenses couvrant l'aide financière et l'administration du Conseil
1 763	Projets d'artistes soutenus par une bourse au Conseil
26,8 M\$	Aide financière accordée en bourses aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux commissaires dans l'ensemble des régions du Québec
900	Organismes distincts soutenus (création, production, diffusion, associations, regroupements, services)
158,5 M\$	Aide financière accordée en subventions aux organismes partout sur le territoire québécois
53,9 M\$	Montant destiné au Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel

# Organigramme

au 31 mars 2023





# IN-WARD ↑

La compagnie de danse Ebnflōh a été soutenue au volet Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec pour présenter son spectacle In-Ward en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Ontario à l'automne 2022.

Sur la photo : les interprètes Mukoma-K «JStyle» Nshinga, Elie-Anne «Rawss» Ross, Christina «Hurricane Tina» Paquette, Jaleesa «Tealeaf» Coligny, Nindy «Banks» Pierre-Louis et Ja James «Jigsaw» Britton Johnson

Crédit photo : Melika Dez

# 1.2 Faits saillants

#### Aide financière sur l'ensemble du territoire

Le Conseil a accordé 185 M\$ en aide financière au milieu artistique professionnel québécois :

- 57,8 % de l'aide financière est allée à la région de Montréal, 13,1 % dans la Capitale-Nationale et 29 % dans les autres régions du Québec.
- En bourses, la proportion d'artistes, d'écrivaines et d'écrivains et de commissaires soutenus en région (soit en dehors de Montréal et de la Capitale-Nationale) atteint 33,9 %, et elles et ils ont reçu 30,6 % des sommes accordées.

#### Soutien aux artistes, écrivaines et écrivains et commissaires

- Un total de 26,8 M\$ a été accordé aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux commissaires.
- Le Conseil a enregistré une hausse de 9,1 % de la rémunération hebdomadaire moyenne de ses boursières et boursiers par rapport à l'exercice précédent.
- Mentionnons que 10 M\$ ont été accordés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel.

## Soutien à la relève

- La part des montants accordés aux artistes de la relève est passée de 14 % en 2017-2018 à 19,7 % en 2022-2023. Le montant accordé est de 5 267 727 \$.
- Le Conseil a lancé un appel pour des initiatives structurantes pour la circulation des œuvres des artistes de la relève et a soutenu 11 projets structurants à la hauteur de 986 k\$.

# Soutien aux organismes artistiques

- Le soutien financier attribué aux organismes artistiques s'élève à 158,5 M\$.
- De ce montant, 43,5 M\$ ont été alloués dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser *le milieu culturel.*

#### Soutien à la diversité culturelle

- Le Conseil a soutenu 67 projets à la hauteur de 1,8 M\$ dans le cadre du programme Vivacité.
- Il a maintenu son objectif d'accroître la présence d'artistes de la diversité dans ses comités et jurys : 72 professionnelles et professionnels du milieu des arts, issus de la diversité culturelle, ont participé à l'évaluation des demandes d'aide financière en 2022-2023, soit 19,1 % de l'ensemble des membres.
- Pour l'ensemble de ses programmes en bourses, le Conseil a soutenu 313 projets d'artistes issus de la diversité, soit 17,8 % de l'ensemble des projets, ce qui dépasse la proportion de personnes de la diversité recensées dans l'ensemble de la population québécoise (16,1 %1).
- Le Conseil soutient également des organismes qui œuvrent pour ces clientèles.

## Soutien aux artistes et aux organismes autochtones

- Le Conseil a soutenu 42 projets d'artistes (742 k\$) et 11 projets d'organismes (490 k\$) dans le cadre du programme Re-Connaître.
- Pour l'ensemble de ses programmes, le nombre de projets d'artistes issus des Premières Nations ou de la nation inuite représentait 3,1 %, soit 55 projets, ce qui est au-dessus de la proportion de membres des Premières Nations ou de la nation inuite dans l'ensemble de la population québécoise (1,4 %²).
- Parmi les organismes soutenus qui œuvrent pour ces clientèles, on retrouve notamment Terres en vues -Société pour la diffusion de la culture autochtone, Productions Ondinnok, Productions Onishka et Productions Menuentakuan.
- Le Conseil a soutenu Wapikoni Mobile pour la création d'un collectif qui appuiera les artistes, artisanes et artisans, organisations et entreprises culturelles autochtones du Québec.
- La représentativité des Autochtones au sein des comités et jurys est de 4,3 %.

## Prix et distinctions

- Le Conseil a attribué 23 prix, pour un montant de 230 k\$.
- La Fabrique culturelle de Télé-Québec a réalisé des capsules vidéo présentant un portrait de chaque lauréate et lauréat.

<sup>1.</sup> Source : Statistique Canada, données du recensement de 2021.

<sup>2.</sup> Opcit.

#### Soutien à l'international

- Le Conseil a consacré 9,4 M\$ aux activités des artistes et organismes à l'international qui se sont déployées dans 47 pays.
- Il a soutenu 13 projets de coproduction impliquant 19 partenaires étrangers.

## **Partenariats territoriaux**

- 8 ententes impliquant la participation de 46 partenaires financiers ont été renouvelées : Bas-Saint-Laurent, Ville de Québec, Mauricie, Estrie, Montréal, Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine et Lanaudière;
- 19 ententes de partenariat territorial sont effectives, couvrant l'ensemble des régions, impliquant 123 partenaires financiers, soit 86 municipalités régionales de comté (MRC), 25 villes, 1 administration régionale, 2 conseils des arts, 1 entente dans laquelle une Caisse Desjardins est engagée et 8 ententes dont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est partenaire;
- 320 projets ont été soutenus grâce à ces ententes, soit 217 projets d'artistes et 103 projets de 99 organismes, pour un montant total de 5,7 M\$. La part des partenaires est de 2,3 M\$ et celle du Conseil s'élève à 3,4 M\$.

# Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel

Ce plan prévoit un investissement de 225,8 M\$ sur 3 ans afin de consolider l'écosystème culturel, de faire briller la culture québécoise et de la propulser à des niveaux jamais égalés³.

L'aide offerte par le Conseil en 2022-2023 totalise 53,9 M\$.

# Bonification du soutien à la mission et à la programmation spécifique

- Le Conseil a accordé 20,8 M\$ en bonification à 445 organismes soutenus à la mission en 2022-2023,
   et cette bonification couvre deux exercices financiers pour les organismes.
- Il a également accordé 1,6 M\$ à 26 organismes soutenus à la programmation spécifique.

## Bonification de l'enveloppe de bourses aux artistes

- Une bonification de 10 M\$ à l'enveloppe réservée aux artistes, écrivaines et écrivains et aux commissaires a permis d'atteindre 1 763 projets soutenus.
- Le Conseil s'était également fixé une cible concernant le soutien à la relève, soit les artistes ayant 5 ans et moins de pratique (5 M\$ ou 20 % du budget total), et cette cible a été atteinte.

#### Soutien aux clientèles particulières

Le Conseil a contribué au développement et à la diffusion d'œuvres qui incluent des artistes autochtones, handicapés, provenant de la relève ou de l'immigration, etc.

- 41 organismes ont été soutenus à la hauteur de 2,6 M\$ pour autant de projets qui appuient la relève, la diversité culturelle et des artistes handicapés, dont 2 ont été soutenus à la hauteur de 154 k\$ pour des projets qui visent notamment l'intégration des artistes handicapés;
- 13 projets d'artistes ont été soutenus à la hauteur de 409 k\$ dans le cadre du programme Vivacité qui s'adresse aux artistes et aux écrivaines et écrivains professionnels immigrants ou qui appartiennent à une minorité visible.

## Circulation d'œuvres sur le territoire québécois

Le Conseil a soutenu la reprise des tournées au Québec une fois les effets de la pandémie atténués.

 38 organismes en arts de la scène et en arts multidisciplinaires ont été soutenus pour des projets de tournées au Québec à la hauteur de 1 M\$.

<sup>3.</sup> Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel 2022-2025.

#### International

Un total de 1 M\$ a été accordé pour des initiatives à l'international :

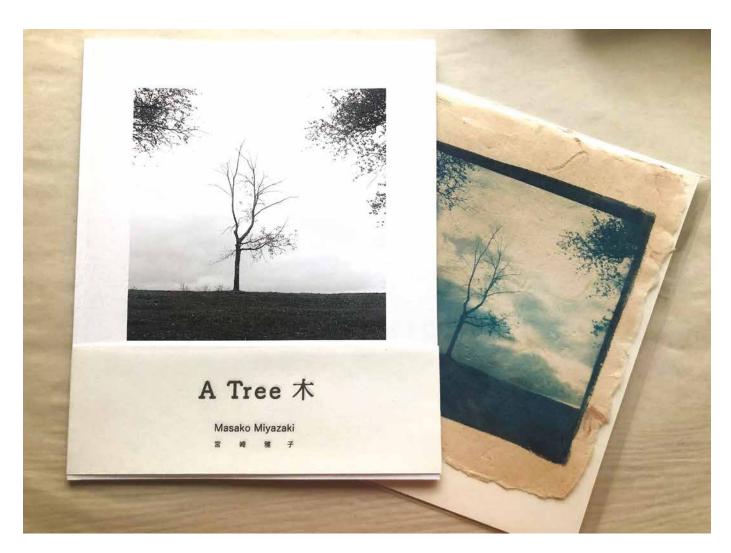
 25 organismes ont été soutenus dans différents projets à l'international : coproductions, tournées, événements, développement de marchés.

## Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois

À ces interventions s'ajoute la mesure particulière à la diffusion des spectacles québécois :

- 16,5 M\$ ont été accordés à 177 organismes pour couvrir 5 146 représentations qui ont eu lieu du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 15 février 2023;
- De cette somme, un montant de 0,8 M\$ a été utilisé après dépôts des rapports finaux d'utilisation des subventions annoncées en 2021-2022. Les modalités d'application de la mesure permettaient des ajustements à la hausse en fonction des revenus réels de vente des billets.

PLAN POUR CONSOLIDER, FAIRE BRILLER ET PROPULSER LE MILIEU CULTUREL	TOTAL	ARTISTES	ORGANISMES
	\$	\$	\$
Bonification du soutien à la mission et du soutien à la programmation spécifique	22 386 000		22 386 000
Bonification de l'enveloppe de bourses aux artistes	10 000 002	10 000 002	
Appui plus important au développement et à la diffusion d'œuvres qui incluent des artistes issus de l'immigration, autochtones, handicapés, de la relève, etc.	3 000 005	408 740	2 591 265
Circulation d'œuvres sur le territoire québécois	1 000 000		1 000 000
Stimulation de la présence et du rayonnement des organismes à l'international	1 000 039		1 000 039
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	16 514 124		16 514 124
Total	53 900 170	10 408 742	43 491 428



# A TREE ↑

L'artiste Masako Miyazaki a obtenu du soutien dans le cadre du programme Vivacité pour la création du livre *A Tree*, une compilation de photos et de poèmes.

Sur la photo : page couverture du livre et photographie originale

Crédit photo : Masako Miyazaki

L'auteur Mikaël s'est déplacé dans la ville de New York pour le lancement de la version anglaise de sa bande dessinée *Bootblack*.

Sur la photo : Mikaël en pleine séance de signature à la délégation générale du Québec à New York en juin 2022.

Crédit photo : Mikaël Berthommier





# HÉGÉMONIE ↑

La pièce de théâtre *Hégémonie* de Maxime Mompérousse a obtenu du soutien dans le cadre du programme Vivacité.

Sur la photo : les interprètes Harou Davtyan, Émanuel Frappier et Fabrice Yvanoff Sénat lors d'une représentation dans le cadre de la Rencontre Théâtre Ados en mars 2022.

Crédit photo : David Ospina



La compagnie Corpuscule danse a offert une performance dans le cadre de l'événement Signal vibrant : ceremony for the dead, au Centre de création O Vertigo — CCOV de Montréal, en

Sur la photo : les interprètes Georges-Nicolas Tremblay et Marie-Hélène Bellavance

Crédit photo : David Wong

# LES RÉSULTATS



# 2. LES RÉSULTATS

# 2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

Au mois de juillet 2021, le ministère de la Culture et des Communications a informé le Conseil qu'il devait prolonger d'un an son plan stratégique, afin de s'arrimer à la période de son Plan stratégique 2018-2023, permettant alors une meilleure intégration des orientations ministérielles.

**Orientation 1** 

# Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

ОВЈЕСТІFS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
Objectif 1  Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes professionnels	Indicateur 1.1 Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière	70 %	72,7 %	34
<i>Objectif 2</i> Générer une hausse	Indicateur 2.1  Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors		9,1 %	35
de la rémunération	Indicateur 2.2 Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes	s.o.	s.o.	36
Dbjectif 3	Indicateur 3.1 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite	5 %	18 %	38
Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires	Indicateur 3.2 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones	5 %	0 %	41
	Indicateur 3.3 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle	5 %	23 %	42

s.o. : sans objet

# **Orientation 2**

# Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

овјестіғѕ	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
	<i>Indicateur 4.1</i> Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres	1	11	44
Objectif 4  Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens en région	Indicateur 4.2 Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres	110	111	47
errregion	Indicateur 4.3 Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique	s.o.	s.o.	51
Objectif 5  Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif	Indicateur 5.1 Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs	5 %	23,9 %	52
Objectif 6 Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international	Indicateur 6.1  Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés	9	9	53
	<i>Indicateur 7.1a</i> Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées	6	1	59
Objectif 7 Provoquer l'utilisation de métadonnées	Indicateur 7.1b Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique	s.o.	s.o.	60
	Indicateur 7.2 Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)*	55 %	55,7 %	60

s.o.: sans objet

<sup>\*</sup> International Standard Name Identifier (ISNI) : Code international normalisé des noms utilisés pour identifier une personne ou un organisme en création, en production, en gestion et en distribution de contenus intellectuels ou artistiques. Chaque ISNI ne peut être attribué qu'à une seule personne ou à un seul organisme.

# **Orientation 3**

# Miser sur le dialogue et la connaissance

овјестіғѕ	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	PAGE
<i>Objectif 8</i> Assurer un échange	Indicateur 8.1			
régulier avec les représentants des milieux artistiques	Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés	75 %	100 %	61
Objectif 9				
Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques	Indicateur 9.1 Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	55 %	37 %	63
Objectif 10				
Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population	<i>Indicateur 10.1</i> Taux de notoriété du Conseil	25 %	29 %	64

Le plan stratégique a été élaboré en respect des consignes du Secrétariat du Conseil du trésor comme stipulé en 2018. Ainsi, le plan a été jugé conforme et approuvé.

Résultats détaillés 2022-2023 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

# **ENJEU 1**

# LE RENFORCEMENT DES CARRIÈRES ARTISTIQUES ET DES ORGANISATIONS

# Orientation 1

Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

# **Objectif 1**

Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes\* professionnels

Contexte lié à l'objectif: Lancé en 2020-2021, le nouveau programme de bourses permet de mieux répondre aux besoins actuels des artistes, de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de pratique ainsi qu'au développement de leur carrière. Celui-ci reconnaît dès lors les multiples fonctions assumées par les artistes aux différents stades d'évolution de leurs œuvres, de l'idéation à la diffusion. Les neuf volets du programme couvrent ainsi un large éventail d'activités, dans toutes les disciplines. Parmi les améliorations contribuant à la bonne réalisation de l'objectif, mentionnons les conditions d'admissibilité assouplies, l'élargissement des types d'activités soutenues et les ajustements des montants maximaux admissibles.

Indicateur 1.1: Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière

(Mesure de départ : 62,9 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	s.o.	64 %	65,5 %	67 %	70 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	65,5 % (Atteinte)	66,5 % (Atteinte)	74,2 % (Atteinte)	72,7 % (Atteinte)

s.o.: sans objet

<sup>\*</sup> Pour l'ensemble du rapport annuel, la présentation des résultats du programme de bourses concerne à la fois les artistes, les écrivaines et écrivains et les commissaires.

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

L'indicateur 1.1 vise à mesurer les retombées auprès des artistes qui ont reçu une bourse. Le rapport remis au terme de leurs projets permet au Conseil de documenter les principales activités réalisées, les retombées observées et l'incidence de la bourse sur le développement de leur carrière. Les retombées « majeures » correspondent à la valeur la plus élevée sur l'échelle d'appréciation. Au 31 mars 2023, 72,7 % des artistes déclarent observer des retombées majeures. La cible est donc atteinte.

# **Objectif 2**

# Générer une hausse de la rémunération

Contexte lié à l'objectif : Le Conseil incite les artistes boursières et boursiers à se verser une juste rémunération lors de la réalisation de leurs projets afin de bénéficier d'une amélioration réelle de leurs conditions socioéconomiques. Par ailleurs, les organismes artistiques québécois emploient, chaque année, plusieurs centaines d'artistes et de travailleuses et travailleurs culturels. Il importe donc qu'ils aient les leviers financiers nécessaires pour leur offrir une rémunération à la hauteur de leur talent.

Indicateur 2.1: Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors de la réalisation de leurs projets

(Mesure de départ : 259 \$ en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	10 %	15 %	15 %	10 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	11 % (Atteinte)	5,6 % (Non atteinte)	15,4 % (Atteinte)	9,1 % (Non atteinte)

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le programme de bourses encourage les artistes à se verser une rémunération adéquate, en adéquation avec leurs compétences. Au 31 mars 2023, la rémunération hebdomadaire moyenne était de 382 \$, ce qui représente une hausse de 9,1 % par rapport au résultat de 2021-2022.

Par rapport à la donnée de départ en 2017-2018, soit une rémunération hebdomadaire moyenne de 259 \$, la hausse enregistrée pour l'ensemble des 5 années du plan stratégique atteint 47,5 %.

À noter que le Conseil accorde des bourses après analyse des demandes d'aide financière et que les montants alloués sont fixes. Pour le calcul de la rémunération, le Conseil consulte les rapports soumis par les artistes au terme de leurs projets; la moyenne est alors établie à partir des dates de début et de fin de projet. Cependant, les artistes peuvent avoir choisi de travailler à temps partiel, ce qui entraîne nécessairement une baisse de la rémunération moyenne globale.

## Actions envisagées pour corriger la situation :

Le Conseil poursuivra sa sensibilisation auprès des artistes et des membres des comités et jurys sur l'importance d'une rémunération adéquate.

Indicateur 2.2: Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes

(Mesure de départ : 218 872 208 \$ en 2016-2017 pour 451 organismes soutenus à la mission sur une base pluriannuelle)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	12,5 %	S.O.	S.O.
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2019-2020)	16,1 % (Atteinte)	s.o.	s.o.

s.o.: sans objet

## Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Sans objet



## VESTES DE SAUVETAGE $\uparrow$

L'organisme EXMURO a obtenu un soutien au volet Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec afin de présenter l'installation Vestes de sauvetage de l'artiste chinois Ai Weiwei, dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition de l'événement *PASSAGES* INSOLITES.

Sur la photo : l'installation de l'artiste, composée de milliers de vestes de sauvetage ayant servi à des réfugiés syriens en fuite vers l'Europe, exposée sur les remparts de la Batterie Royale de Québec à l'été et l'automne 2022

Crédit photo : Stéphane Bourgeois

# **Objectif 3**

# Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires

Contexte lié à l'objectif : Le Conseil reconnaît l'importance de la pleine participation d'artistes de différentes origines à la vie artistique québécoise pour stimuler et encourager le développement social et culturel du Québec. Ce faisant, il multiplie les occasions de promouvoir les projets d'artistes et d'organismes des groupes minoritaires et de leur expliquer les différents programmes de soutien qui leur sont offerts. En 2022-2023, le Conseil a posé plusieurs gestes en ce sens.

Indicateur 3.1 : Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite

(**Mesure de départ :** 33 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	40 %	10 %	5 %	5 %	5 %
RÉSULTATS	48,5 % (Atteinte)	71,4 % (Atteinte)	0 % (Non atteinte)	0 % (Non atteinte)	18 % (Atteinte)

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Re-Connaître est le premier programme du Conseil entièrement consacré aux artistes et aux organismes artistiques autochtones sur l'ensemble du territoire québécois. Il a été judicieusement conçu pour rejoindre la réalité des pratiques artistiques autochtones. Il est le fruit d'une étroite collaboration avec des représentantes et représentants des communautés autochtones. Lancé en 2018, ce programme a contribué à la hausse significative des demandes d'aide financière adressées au Conseil par cette clientèle en 2018-2019 et en 2019-2020.

Pour l'ensemble des programmes de bourses, le nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations et de la nation inuite enregistre, en 2022-2023, une hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent (80 contre 68 artistes en 2021-2022), ce qui a permis un rattrapage important des deux derniers exercices.

Des 80 demandeurs, 26 personnes (32,5 %) ont déposé une demande pour une première fois et 13 ont reçu une bourse (un taux de réponse de 50 %).

Les cibles étant cumulatives d'une année à l'autre, le Conseil visait, au terme de son plan stratégique, 59 demandeurs issus des Premières Nations et de la nation inuite. Il a largement dépassé son objectif avec 80 candidates et candidats provenant de ces nations.

Voici certaines des actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Présentation du programme Re-Connaître :
  - À la radio CKAU FM, radio communautaire des Premières Nations de langue innue,
  - Aux artistes des communautés d'Opitciwan, de Wemotaci et de Manawan,
  - Lors de l'événement Mamowi (ensemble) : Rencontres de l'industrie audiovisuelle autochtone, à Montréal,
  - Aux agents de développement des conseils régionaux de la culture (CRC),
  - Au corps professoral du Collège Kiuna, centre d'études collégiales consacré à l'éducation des autochtones du Québec;
- Diffusion d'une vidéo de présentation du programme Re-Connaître destinée aux artistes innus : cette vidéo a été présentée par l'Institut Tshakapesh dans le cadre d'une tournée des neuf communautés innues du Québec;
- Publication de portraits sur le site Web du Conseil de l'artiste inuit Tivi Etok et de l'écrivain inuit Michel Jean, tous deux récipiendaires de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Envoi d'une infolettre aux artistes issus des Premières Nations et de la nation inuite;
- Publication d'une actualité sur le site Web du Conseil annonçant la visite de la responsable du programme Re-Connaître à Maliotenam afin d'offrir une séance d'information.



## BON... ↑

L'artiste Mélanie Saint-Germain a obtenu du soutien dans le cadre de la mesure Création de contenus numériques originaux pour La Fabrique culturelle pour la réalisation de la série web d'animation féministe *Bon....* 

Sur la photo : capture d'image tiré de la capsule *Bon... 'Est féministe* 

Crédit photo : Mélanie Saint-Germain

Indicateur 3.2: Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones

(Mesure de départ : 290 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	5 %	1 %	5 %	5 %
RÉSULTATS	11 % (Atteinte)	16 % (Atteinte)	9 % (Atteinte)	7 % (Atteinte)	0 % (Non atteinte)

Les cibles 2020-2021 et 2021-2022 ont été ajustées en raison de la pandémie. Elles cumulent les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche, ainsi que présentation publique du programme de bourses. En 2022-2023, la cible documente à nouveau l'ensemble des programmes. La hausse est donc établie par rapport au résultat de 2019-2020, qui concernait aussi l'ensemble des programmes.

#### **Explication du résultat obtenu en 2022-2023**

Les artistes anglophones ont toujours marqué l'univers artistique québécois. En 2022-2023, le nombre d'artistes demandeurs dans l'ensemble des programmes leur étant accessibles enregistre toutefois une baisse par rapport à 2019-2020. Les cibles étant cumulatives d'une année à l'autre, le Conseil visait à l'origine, pour 2022-2023, 360 demandeurs anglophones. Ce sont 332 artistes ou commissaires qui ont fait une demande cette année.

À noter que des 111 personnes anglophones qui ont déposé une demande pour une première fois, 10 ont reçu une première bourse (un taux de réponse de 9 %).

Mentionnons que le Conseil a effectué des activités de promotion auprès de ce groupe :

- Rencontre entre les artistes anglophones et les chargés de programmes en bourses du Conseil lors d'une journée d'activités mise sur pied par l'organisme Yes Montréal. L'organisme offre un soutien en anglais aux personnes à la recherche d'un emploi et aide les entrepreneurs à démarrer et développer leur entreprise;
- Présentation du programme aux étudiantes et étudiants de l'Université Concordia;
- Publication du portrait de succès de l'humoriste Abby Stonehouse sur le site Web du Conseil;
- Publication d'un contenu publicitaire sur le site Web de *Montreal Gazette* présentant l'histoire de réussite d'Abby Stonehouse, boursière du Conseil;
- Publication sur le site Web du Conseil d'un portait de l'artiste multidisciplinaire Dulcinée Langfelder, récipiendaire de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Création d'une publication sur Instagram rappelant la possibilité de déposer une demande en anglais;
- Traduction en anglais de tous les portraits d'artistes effectués au cours de l'année sur le site Web du Conseil.

#### Actions envisagées pour corriger la situation

Le Conseil entend collaborer avec plusieurs organismes, dont des conseils régionaux de la culture (CRC) œuvrant auprès des artistes anglophones en vue de présenter les programmes du Conseil dans des régions ciblées telles que l'Outaouais et l'Estrie.

Indicateur 3.3 : Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle

(**Mesure de départ :** 381 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	5 %	1 %	10 %	5 %
RÉSULTATS	17,3 % (Atteinte)	28 % (Atteinte)	4,5 % (Atteinte)	22 % (Atteinte)	23 % (Atteinte)

Les cibles 2020-2021 et 2021-2022 ont été ajustées en raison de la pandémie. Elles cumulent les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche, présentation publique du programme de bourses ainsi que ceux du programme Vivacité. En 2022-2023, la cible documente à nouveau l'ensemble des programmes. La hausse est donc établie avec le résultat de 2019-2020.

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le lancement de la nouvelle mouture du programme Vivacité en 2018 a permis d'accroître le nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle. Inspiré par la décennie de retombées positives du programme Vivacité Montréal, le Conseil a décidé de l'offrir aux créatrices et créateurs de toutes les régions du Québec. Celui-ci s'adresse aux artistes professionnels immigrants, nés ailleurs qu'au Québec et au Canada ou qui appartiennent à une minorité visible.

Le nombre d'artistes issus de la diversité, demandeurs d'une bourse dans l'ensemble des programmes leur étant accessibles, affiche une hausse notable de 23 % en 2022-2023, dépassant ainsi la cible annuelle.

De ces artistes, 218 ont, pour une première fois, déposé une demande d'aide financière au Conseil et 50 ont été soutenus (un taux de réponse de 22,9 %).

Les cibles étant cumulatives d'une année à l'autre, le Conseil visait, au terme de son plan stratégique, 494 demandeurs issus de la diversité culturelle. Il a largement dépassé son objectif avec 704 candidates et candidats.

Voici certaines des actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Présentation systématique du programme Vivacité lors de toutes les séances d'information offertes sur les programmes d'aides financières du Conseil;
- Relais et publication de plus d'une cinquantaine de mentions d'artistes et d'organismes issus de la diversité sur les médias sociaux ou d'initiatives liées à la diversité culturelle. Plusieurs des contenus ont été repartagés par des artistes de la communauté;
- Campagnes de promotion ciblées sur les réseaux sociaux qui ont permis d'augmenter le nombre d'artistes rejoints;
- Réalisation et diffusion d'une capsule vidéo du danseur et chorégraphe Mohamed Lamine Touré, récipiendaire de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Création d'une page Web consacrée au programme Vivacité, présentant les objectifs, les faits saillants du programme et des exemples de projets soutenus;
- Publication d'un communiqué sur la lauréate du Prix du CALQ pour la meilleure œuvre chorégraphique au Québec, Mélanie Demers.

# **ENJEU 2**

# Le rayonnement des arts auprès des publics

# Orientation 2

Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

# **Objectif 4**

Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens en région

Contexte lié à l'objectif: Le Conseil a dévoilé en 2019-2020 son Plan d'action pour la diffusion des arts de la scène au Québec. Parmi les actions réalisées, il a lancé un appel à projets structurants pour la circulation des œuvres. Des projets tels La danse sur les routes, Les sorties du TNM, Les Voyagements ou Circulation de la musique avaient fait leurs preuves quant à leur effet structurant sur la circulation des œuvres dans toutes les régions du Québec. Depuis 2019-2020, le Conseil accueille aussi des initiatives en arts visuels et en arts publics. En 2021-2022, il a étendu son soutien au secteur de la littérature et du conte, et en 2022-2023, il a ciblé les projets structurants destinés à la relève.

Le territoire québécois bénéficie d'un vaste réseau de diffusion, notamment des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène, des centres d'exposition et autres diffuseurs spécialisés. Par son soutien à la diffusion et à la circulation, le Conseil souhaite étendre le circuit couvert par les projets structurants. Pour ce faire, il identifie tous les diffuseurs qui participent à chacun de ces projets. Une majorité de diffuseurs s'impliquent dans plus d'un projet structurant. L'indicateur 4.2 permet d'apprécier l'augmentation du nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants en région, soit en dehors de la ville de Montréal.

Indicateur 4.1: Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres

(Mesure de départ : un projet en 2017-2018 [2 projets entre 2012-2013 et 2017-2018])

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	1	1	1	1	1
RÉSULTATS	1 (Atteinte)	4 (Atteinte)	1 (Atteinte)	1 (Atteinte)	11 (Atteinte)

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

En 2022-2023, le Conseil a lancé un appel à projets pour des initiatives structurantes en circulation d'œuvres de la relève au Québec. Le contexte particulièrement difficile auquel les artistes de la relève ont fait face au cours de la pandémie a amené le Conseil à soutenir des actions concertées et pérennes afin de faciliter l'intégration de ces artistes en milieu professionnel.

Le Conseil a soutenu les 11 projets suivants :

La **Danse sur les routes** pour la mise en œuvre de son réseau de tournées réservé à la relève chorégraphique. Celui-ci prévoit quatre cohortes de tournées entre 2024-2025 et 2027-2028 chez les diffuseurs pluridisciplinaires participants. Chaque cohorte sera formée de quatre artistes qui profiteront d'un accompagnement de deux ans, ce qui mènera à une diffusion en tournée. Ce projet vise à propulser la carrière des artistes par le développement de compétences en production et en direction de tournées, tout en favorisant leur rencontre avec le public en région.

Le projet Présences est une initiative structurante mise sur pied par le Centre SAGAMIE afin de favoriser l'intégration de la relève artistique du domaine des arts visuels au milieu professionnel des centres d'artistes québécois. SAGAMIE et sept autres centres d'artistes partenaires (Centre l'Écart, Centre d'art daphne, L'Œil de poisson, Regart, centre d'artistes en art actuel, Centre d'artistes Vaste et Vague, Centre d'artistes Caravansérail, Centre des arts actuels SKOL) accompagneront les artistes émergents dans leurs recherches en arts actuels et intégreront leurs créations au sein de leur programmation régulière. La première phase du projet prévoit 12 expositions qui regrouperont chacune 5 artistes de 5 régions différentes et 35 résidences d'artistes.

Le Centre de production DAÏMÔN et ses partenaires interrégionaux proposent de développer un réseau d'échange visant à assurer l'accueil et la diffusion d'œuvres d'artistes de la relève développant une pratique en arts médiatiques, numériques et/ou interdisciplinaires incluant des éléments médiatiques. Ce projet vise à faciliter l'expérience d'une première tournée, tout en permettant d'accroître les conditions de création des artistes de la relève.

La **Corporation Hector-Charland** réalisera le projet *Saint-Laurent – Pour la valorisation de la relève en chanson*. Il s'agit d'un partenariat de cinq diffuseurs de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale et de Lanaudière, qui s'unissent dans la mise sur pied d'un réseau pérenne de résidences et de tournées, tant pour les artistes que pour les régions visitées sur le territoire québécois. Pour les diffuseurs participants, ce projet sera l'occasion de partager des connaissances, des expertises et des ressources pour créer un circuit d'accueil, de création et de diffusion d'artistes inédit et bénéfique pour la relève en chanson.

En Piste, regroupement national des arts du cirque, entend développer un circuit pour la relève en cirque, avec pour objectif de diffuser un spectacle de la relève par an chez 15 diffuseurs et d'accroître au fil des ans le nombre de représentations offertes. Le projet comporte une importante composante d'accompagnement pour la préparation de l'accueil et de la réalisation des tournées, le développement d'activités de médiation ainsi que le référencement et la découvrabilité des œuvres diffusées.

L'organisme **eXplo** est soutenu pour *Les Labos eXplo*, des soirées événementielles en arts vivants, qui se voudront des moments artistiques rassembleurs pour les artistes de la relève, tout en leur permettant d'avoir accès à une plateforme de diffusion. Dans un contexte où l'interdisciplinarité prend de plus en plus de place, Les Labos eXplo offrent la possibilité aux artistes émergents de tester des idées de création qui ne s'inscrivent pas toujours dans les programmations actuelles.



## ← SIMO

Le cinéaste Aziz Zoromba a obtenu du soutien dans le cadre du Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires pour la réalisation du film Simo, un courtmétrage de fiction qui aborde la rivalité fraternelle.

Sur la photo : affiche du film Simo Crédit photo : Romain Rabasa Graphisme : Aziz Zoromba

Funambules Médias sera l'instigateur de tournées de quatre courts métrages documentaires réalisés par des cinéastes de la relève québécoise lors des prochaines éditions du festival Le cinéma sous les étoiles. Les projections seront accompagnées d'une discussion avec les cinéastes présents, qui présenteront leur projet en plus d'interagir en direct avec le public dans les différentes villes du Québec.

Groupe **Le Vivier** est soutenu pour le projet de *L'ANNEXE*, qui consiste en la création d'un pôle d'exploration où des cohortes d'artistes de la relève en musique pourront bénéficier d'un encadrement complet afin de maîtriser tous les rouages de leur développement artistique : de l'idéation jusqu'à la réalisation du concert en passant par la recherche de financement.

Lorganisme organisera des soirées de deux spectacles d'une trentaine de minutes en danse contemporaine. Ces rencontres seront l'occasion de mobiliser des jeunes professionnels et diplômés des programmes de formation en danse et en conception scénique. Ils bénéficieront alors de séances de mentorat offertes par des professionnelles et des professionnels aguerris du milieu du spectacle. Ce programme sera récurrent et impliquera chaque année de nouveaux diffuseurs et partenaires.

Rang 1 - Direction culture est soutenu pour son projet Du nouveau sous les étoiles, qui consiste en la création d'un circuit de diffusion en salle (entre Saint-Adrien et Lac-Mégantic) pour les artistes de la relève en musique. La collaboration avec le Bureau Estrien de l'Audiovisuel et du Multimédia permettra également de réaliser une série de captations vidéo pour les mettre en valeur à l'échelle nationale. Le but est d'augmenter la circulation d'œuvres de la relève sur le territoire des Cantons-de-l'Est et d'aider les artistes à développer leur public et leur notoriété.

La Rencontre Théâtre Ados propose un projet qui favorisera une meilleure circulation et une plus grande découvrabilité des œuvres en théâtre et en danse destinées aux adolescentes et adolescents et conçues par des créatrices et créateurs de la relève. Le projet souhaite stimuler la création et engendrer une augmentation du nombre de spectacles programmés chez les diffuseurs. Un volet résidence, complémentaire au volet diffusion, viendra offrir un soutien direct à la création pour les compagnies et les artistes de la relève.

Indicateur 4.2: Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres\*

(Mesure de départ : 85 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	10 %	50	85	110
RÉSULTATS	10,6 % (Atteinte)	7,4 % (Non atteinte)	61 (Atteinte)	95 (Atteinte)	111 (Atteinte)

<sup>\*</sup> En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

En 2020-2021, la pandémie est venue freiner de manière importante la présentation des œuvres sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il était évident que le nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres allait diminuer par rapport à l'exercice précédent. Le Conseil a alors choisi de documenter le nombre d'organismes impliqués plutôt qu'un taux d'augmentation, avec pour nouvelles cibles 50 organismes situés à l'extérieur de Montréal en 2020-2021, 85 en 2021-2022 et 110 en 2022-2023.

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

En 2022-2023, 111 diffuseurs situés à l'extérieur de Montréal ont été impliqués dans les projets soutenus. En plus des 11 projets structurants pour la circulation de la relève mentionnés à l'indicateur 4.1, la compilation comprend la poursuite des projets suivants : Accès cirque, Les Voyagements - Théâtre de création en tournée, Circulation de la musique, La danse sur les routes du Québec, Jouer dehors, Circuit Paroles Vivantes, Inter-Centre/Arts actuels et Parcours Cré'Ados.

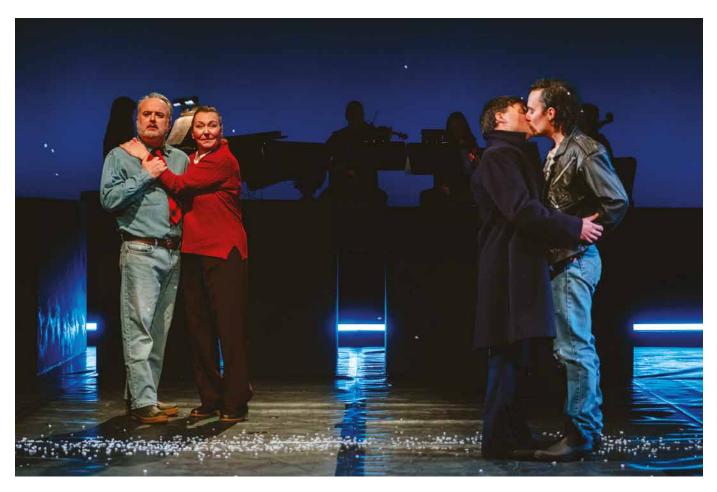


# SYMBIOSE ↑

L'artiste Emmanuelle Gendron a emporté le Prix du CALQ — Artiste de l'année au Nord-du-Québec en octobre 2022.

Sur la photo : la murale *Symbiose*, peinte par Emmanuelle Gendron, Patrick Forchild et Marianne Dumas au centre-ville de Chibougamau en juin 2022

Crédit photo : Emmanuelle Gendron



## N'ESSUIE JAMAIS DE LARMES SANS GANTS $\ \ \uparrow$

Le Théâtre du Trident et le collectif Nous sommes ici ont abordé l'histoire de l'épidémie du sida dans la pièce N'essuie jamais de larmes sans gants, une adaptation du roman de Jonas Gardell, en mars et avril 2023.

Sur la photo : les interprètes Hugues Frenette, Érika Gagnon, Maxime Beauregard-Martin et Olivier Arteau lors d'une représentation le 6 mars 2023

Crédit photo : Stéphane Bourgeois

Indicateur 4.3 : Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	3 500	5 000	S.O.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	4 151 (Atteinte)	6 741 (Atteinte)	S.O.

s.o.: sans objet

Parmi les mesures pour la relance économique du secteur culturel, le Conseil a mis en place la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique en 2020-2021, laquelle s'est poursuivie en 2021-2022. Ainsi, l'objectif 4 est doté d'un nouvel indicateur permettant de témoigner des efforts déployés par le Conseil pour accompagner le milieu artistique. Celui-ci documente le nombre d'activités offertes en dehors de Montréal dans le cadre de cette mesure.

## Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Sans objet

# **Objectif 5**

# Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif

Contexte lié à l'objectif : Le Québec se démarque en matière de création jeune public et, dans l'objectif d'accroître la rencontre entre ces œuvres et le jeune public, le Conseil a mis en place des mesures adaptées dont les résultats ont été concluants, notamment lors de l'annonce gouvernementale en 2019-2020 d'offrir deux sorties culturelles gratuites par élève. Le soutien financier du Conseil a alors permis de gérer avec diligence la croissance conséguente de la demande chez les producteurs et les diffuseurs.

La pandémie est venue freiner de manière importante les sorties culturelles pour les jeunes publics. Dès lors, le Conseil a choisi de suspendre cet indicateur pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

Indicateur 5.1: Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs

(Mesure de départ : 181 012 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	50 %	5 %	Suspendue	Suspendue	5 %
RÉSULTATS	72 % (Atteinte)	12,6 % (Atteinte)	S.O.	S.O.	23,9 % (Atteinte)

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Par sa Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel, le Conseil contribue à l'objectif gouvernemental visant à permettre à tous les jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire de participer à deux sorties culturelles gratuites chaque année.

La mesure soutient les organismes artistiques présentateurs d'œuvres, d'expositions ou de spectacles professionnels pour leur permettre de répondre à une demande accrue de participation à des activités artistiques de la part des écoles. Précisons qu'un soutien exceptionnel était également prévu pour résoudre des enjeux de transport liés à la pénurie de main-d'œuvre et à ses impacts sur le transport scolaire dans certaines régions.

Le Conseil a soutenu 76 organismes à la hauteur de 2,3 M\$. Le nombre d'élèves rejoints est de 433 197, ce qui représente une hausse de 23,9 %.

# **Objectif 6**

# Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international

Contexte lié à l'objectif: Les artistes québécois rayonnent partout dans le monde. Le Conseil les accompagne par ses programmes de soutien à la mobilité, à la prospection, aux tournées à l'extérieur du Québec et au développement des marchés. Pour le milieu culturel québécois, en particulier celui des arts de la scène, le marché extérieur représente une part importante des revenus autonomes qui permettent à plusieurs organismes d'assurer leurs activités de création et de production, ainsi que d'offrir une juste rémunération à leurs artistes. Se produire à l'étranger leur permet de nourrir leurs expériences, d'ouvrir leurs horizons, de se faire connaître, puis reconnaître. À travers l'art, le Québec s'ouvre sur le monde, et le talent artistique québécois s'illustre au sein de plusieurs manifestations artistiques d'envergure internationale. Le Conseil accorde une attention particulière aux présences collectives à l'étranger, virtuelles ou en présentiel, puisqu'elles offrent aux artistes l'occasion de présenter leurs œuvres devant des diffuseurs, ce qui s'avère concluant sur le plan des retombées.

Indicateur 6.1: Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés\*

#### (Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020*	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	33 %	50 %	4	6	9
RÉSULTATS	33 % (Atteinte)	50 % (Atteinte)	4 (Atteinte)	6 (Atteinte)	9 (Atteinte)

<sup>\*</sup> En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

La présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international dans une perspective de développement de marchés devait nécessairement s'ouvrir, en 2020, aux présences virtuelles. Ce changement ne permettait donc pas de maintenir un indicateur qui concernait un taux d'augmentation du nombre de présences collectives physiques. Le Conseil a alors revu le libellé de l'indicateur et les cibles pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

#### Biennale de Dakar

La 14º édition de la Biennale de Dakar, qui a eu lieu du 19 mai au 21 juin 2022, s'inscrit dans le sillage des grandes manifestations internationales pour la valorisation du patrimoine culturel moderne de l'Afrique. Le Conseil a soutenu le Centre d'art et de diffusion Clark pour assurer le réseautage et la présentation de l'exposition collective en arts visuels intitulée Habiter le monde, regroupant quatre artistes afro-descendants sous le commissariat de Moridja Kitenga, d'origine congolaise. Environ 11 000 professionnelles et professionnels ont participé à cet événement.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE	
	Voyageur	
Anna Binta Dillo	La Canadienne	
	L'Homme	
Frantz Patrick Henry	Rogner les murs	
Mathieu Lacroix	Dans une optique de fulguration relative	
Matrileu Lacroix	Une posture naturelle de luminance	
Michaille Counile	Diogène	
Michaëlle Sergile	Fiyet Lalo	

## Festival Fringe d'Édimbourg

Le Conseil a soutenu deux organismes en arts du cirque et deux en danse dans le cadre du Festival Fringe d'Édimbourg qui a eu lieu du 5 au 29 août 2022 et qui fêtait ses 75 ans. Il s'agit du plus important Fringe au monde, fréquenté par un nombre important de professionnelles, professionnels, programmatrices, programmateurs, directrices et directeurs artistiques provenant d'Europe, des Amériques et de l'Asie. Près de 2 700 professionnelles et professionnels ont participé à cet événement.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Cirque Alfonse	Animal
Créatzirque (FLIP Fabrique)	Muse
Les Foutoukours	Brotipo
Ebnflōh – Alexandra « Spicey » Landé	In-Ward

#### **Festival OFF d'Avignon**

La 56° édition du Festival OFF d'Avignon, un grand festival de spectacles vivants qui accueille toute la richesse et la diversité de la création artistique nationale et internationale, a eu lieu du 7 au 30 juillet 2022. Le Conseil a soutenu quatre organismes en arts du cirque qui ont eu l'occasion de présenter une œuvre de leur répertoire. Plus de 2 300 professionnelles et professionnels ont participé à cet événement.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Les Foutoukours	Glob
Machine de cirque	La Galerie
Créatzirque (FLIP Fabrique)	Six degrés
Compagnie de création Le Gros Orteil	Le Bibliothécaire

#### Focus Pro Jeune Public à Avignon

Focus Pro Jeune Public, organisé par le Théâtre des Doms en collaboration avec Le Totem, salle de spectacle à Avignon, a permis de rassembler du 5 au 7 avril 2023, à Avignon, 90 professionnelles et professionnels belges, français, suisses et québécois en marge du festival Festo Pitcho. Le Conseil a appuyé le déplacement de 6 organismes québécois en jeune public, soit des diffuseurs et des compagnies dont Mammifères, qui présentera sa production Chansons pour le musée, et le Petit Théâtre de Sherbrooke, représenté par sa directrice artistique, qui participera au nom du Québec à une table ronde de professionnelles et professionnels auprès de participantes et participants belges, suisses et français. Le Conseil a également soutenu la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, diffuseur spécialisé en jeune public pour la coordination d'une mission de professionnelles et professionnels du milieu jeune public québécois.

#### **Festival MILANOLTRE**

Le Festival MILANoLTRE confirme depuis 36 ans son ouverture aux multiples expressions de la danse contemporaine. La particularité des projets, leur qualité ainsi que l'engagement du festival pour les nouvelles générations comptent parmi les valeurs de l'événement. C'est ainsi l'occasion de fidéliser le public et d'attiser la curiosité d'un nouveau public toujours plus nombreux. Une sélection des meilleurs de la production contemporaine internationale y est accueillie. Le Conseil a soutenu trois organismes pour leur présence au Festival MILANoLTRE, qui s'est tenu du 27 septembre au 16 octobre 2022. De plus, la chorégraphe Louise Lecavalier a été mise à l'honneur pendant une semaine d'activités de diffusion, d'ateliers et de classes de maître.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Cas Public	9
Capas/Andrea Peña, Dominique Porte, Christophe Garcia et Ismaël Mouaraki	La question des fleurs
Louise Lecavalier / Fou glorieux	Stations

#### **Révélations 2023**

La 10<sup>e</sup> biennale en métiers d'arts Révélations 2023 est prévue du 7 au 11 juin 2023. Cet événement accueille près de 40 000 visiteurs, dont 13 000 sont des professionnelles et professionnels internationaux. Coordonnée par La Galerie CRÉA, le Conseil des métiers d'arts du Québec et la Maison des métiers d'arts de Québec, cette présence collective mettra à l'honneur 34 artistes en métiers d'art, soit

- 12 artistes, dont 6 artistes autochtones contemporains dans la section Le Banquet, conçue telle une exposition d'ateliers d'arts des quatre coins du monde;
- 22 artistes qui exposeront leurs œuvres dans la section commerciale.

# Festival international de la bande dessinée d'Angoulême

Le Conseil a soutenu l'organisme Québec BD pour la coordination d'une présence collective rassemblant plusieurs bédéistes québécois, du 26 au 29 janvier 2023, lors de la 50e édition du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Depuis sa création, cet événement est un lieu à la fois privilégié incontournable pour les artistes professionnels de la bande dessinée. Les bédéistes d'ici ont été invités à différentes activités d'animation sous le stand de Québec Ville littéraire UNESCO. De plus, l'exposition 20 Visages de la BD à Québec a permis au public de découvrir les artistes qui contribuent à la vitalité du 9° art dans la région de Québec et dont les œuvres représentent bien la diversité de la production locale. Le festival a aussi présenté une rétrospective de l'œuvre de Julie Doucet, gagnante du Grand Prix 2022. Environ 6 000 professionnelles et professionnels ont participé à cet événement.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Mark McGuire	Géants aux pieds d'argile
Pierre Sirois (Siris)	Un Paris pour Dallaire René Lévesque : quelque chose comme un grand homme Vogue la valise
Mark Tessier	Un Paris pour Dallaire René Lévesque, quelque chose comme un grand homme
Julie Delporte	Corps vivante
François Lapierre	L'Agent double
Stéphane Lemardelé	Le nouveau monde paysan Le story-board de Win Wenders
Vincent Rioux (Voro)	L'Agent double
Sylvie-Anne Ménard (Zviane)	Football-Fantaisie



# NOS ÉCHOS ↑

La compagnie Ample Man Danse s'est rendue à Dieppe en France en août 2022 pour mettre en scène la chorégraphie *Nos Échos* en vue de la commémoration du 80° anniversaire du raid de Dieppe.

Sur la photo : des citoyens et citoyennes de la ville de Dieppe qui ont participé à la chorégraphie

Crédit photo : Guillaume Latorre

#### **ISEA 2023**

ISEA 2023 est une importante vitrine en arts numériques, présentée du 16 au 21 mai 2023 à Paris. Le Conseil a soutenu l'Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec pour assurer la logistique entourant la présence à ce symposium d'artistes québécois reconnus et de la relève qui présenteront des œuvres touchant des domaines comme l'intelligence artificielle, la place dans la nature dans notre société technologique, la robotique et l'interactivité. Environ 2 000 professionnelles et professionnels participent à cet événement.

ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Katherine Melançon	Fauna – Seven Sisters National Park series
Sabrina Ratté	Objets-Monde Radiances IV Radiance V Inscape
Oli Sorenson	Chaîne logistique
Emma Forgues & Sam Bourgault	body circuit / parcours corporel
Louis-Philippe Rondeau	Veillance
Johann Baron Lanteigne	Cinématographie de la matière virtuelle
Samuel St-Aubin	Spaghetti, Prosperity
Matthew Biederman	Generative Adversarial Network (millimeter wave)
EVM - Elektra Virtual Museum	Musée virtuel Elektra
Bill Vorn et Louis-Philippe Demers	Inferno

#### **Tanzmess**

La Biennale Tanzmess, considérée comme l'un des plus importants marchés en danse à l'échelle internationale, a accueilli à Dusseldorf, en Allemagne, du 30 août au 3 septembre 2022, un focus-Canada-Québec où la compagnie Andrea Peña & Artistes a présenté une version intégrale de l'œuvre 6.58: Manifesto en ouverture de l'événement. De plus, les compagnies de danse Ebnflōh et Rhodnie Désir Créations y ont respectivement présenté une vitrine de In-Ward et l'intégrale de BOWT TRAIL. En complément à ces présences, le Conseil a soutenu Cinars (Conférence internationale des arts de la scène de Montréal), dont la mission est de favoriser et de soutenir l'exportation des arts de la scène québécois et canadiens, pour la coordination d'une présence collective de 15 organismes, agentes et agents québécois en danse. Environ 1 500 professionnelles et professionnels ont participé à cet événement.

#### **Objectif 7**

# Provoquer l'utilisation de métadonnées

Contexte lié à l'objectif : Le soutien financier du Conseil permet aux artistes et aux organismes d'explorer les possibilités multiples du numérique et de favoriser la découvrabilité des contenus artistiques et littéraires sur le Web. L'aide financière accordée vise également à développer les expertises dans l'utilisation des technologies numériques à des fins de recherche, de création, de production, de diffusion et de rayonnement. Le développement de la littératie et des compétences numériques passe par des activités de perfectionnement ainsi que des activités de transfert de connaissances (résidence d'artistes, maillage interdisciplinaire, etc.).

Pour cet objectif, le Conseil souhaite encourager les projets impliquant la production de métadonnées répondant à des normes professionnelles et valorisant ces métadonnées (données ouvertes). Par ailleurs, avec des partenaires tels que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il inscrit ses actions au cœur de la stratégie culturelle numérique pour le Québec en préconisant notamment l'utilisation d'identifiants uniques par les artistes, dont l'identifiant unique favorisant la découvrabilité (ISNI), afin de rendre leur travail plus facilement repérable sur le Web.

Indicateur 7.1a: Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées

(Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	3	4	s.o.	5	6
RÉSULTATS	3 (Atteinte)	5 (Atteinte)	S.O.	6 (Atteinte)	1 (Non atteinte)

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le Conseil n'a pu atteindre sa cible de six projets puisque la mesure Exploration et déploiement numérique n'a pas été reconduite en 2022-2023. Il a toutefois soutenu RIDEAU, une association de diffuseurs ayant notamment pour objectif de favoriser la rencontre entre les œuvres et les publics, pour l'amélioration de sa plateforme ScènePro, un projet de mutualisation visant à organiser et à diffuser des sources de données ouvertes et structurées sur l'offre de spectacles, sur laquelle peut s'appuyer l'ensemble du secteur des arts de la scène. ScènePro permet aux artistes, producteurs, diffuseurs et gestionnaires de salles de coordonner les différentes opérations menant à la programmation des spectacles.

## Actions envisagées pour corriger la situation

La mesure Exploration et déploiement numérique sera de nouveau offerte en 2023-2024.

Indicateur 7.1b: Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	33 %	S.O.	s.o.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	27 % (Non atteinte)	S.O.	S.O.

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Sans objet (retour à l'indicateur 7.1a)

Indicateur 7.2: Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)

#### (Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	20 %	30 %	40 %	50 %	55 %
RÉSULTATS	30 % (Atteinte)	36,5 % (Atteinte)	48,5 % (Atteinte)	48,2 % (Non atteinte)	55,7 % (Atteinte)

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Au 31 mars 2023, 970 artistes sur les 1 763 boursières et boursiers du Conseil détenaient un ISNI ainsi que 107 organismes de création et de production sur un total de 170. Le pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un ISNI est donc de 55,7 %.

Le Conseil a atteint sa cible en poursuivant la promotion des avantages pour les artistes et les organismes de détenir un ISNI, tout d'abord dans son infolettre À l'Œuvre, édition du 13 mars 2023, et ensuite avec le relais sur les réseaux sociaux d'une communication offerte par le Conseil intitulée Quel est votre ISNI?, laquelle présente son utilité ainsi que la démarche pour l'obtenir. Il a également effectué un envoi personnalisé aux artistes boursiers pour les inciter à obtenir leur ISNI.

# **ENJEU 3**

# LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

#### **Orientation 3**

Miser sur le dialogue et la connaissance

# **Objectif 8**

Assurer un échange régulier avec les représentants des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif : Encore cette année, le Conseil a effectué des rencontres d'échanges avec les organismes de représentation, les associations et les regroupements. Rappelons que ces organismes portent la voix de plus de 5 000 artistes et organismes au Québec.

Indicateur 8.1: Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés

#### (Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %
RÉSULTATS	76,5 % (Atteinte)	82,4 % (Atteinte)	88,2 % (Atteinte)	81,2 % (Atteinte)	100 % (Atteinte)

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

En 2022-2023, le Conseil a effectué des rencontres de consultation auprès de représentantes et de représentants de 21 associations professionnelles d'artistes, regroupements nationaux et organismes de services dans le cadre de l'élaboration de son nouveau plan stratégique 2023-2027.

L'indicateur retient les rencontres qui se sont déroulées au cours de l'exercice, en compagnie de 16 associations et regroupements, sur une possibilité de 164. Ainsi, 100 % des organismes ont été rencontrés. Ces organismes sont:

- Association professionnelle des diffuseurs de spectacles (RIDEAU);
- Association des professionnels en arts de la scène du Québec (APASQ);
- Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD);

<sup>4.</sup> En 2021-2022, le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ) et le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) ont fusionné sous la nouvelle appellation Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE). Ainsi, le nombre d'organismes visé par cette cible est passé de 17 à 16.

- Conseil québécois de la musique (CQM);
- Conseil québécois du théâtre (CQT);
- Diversité artistique Montréal (DAM);
- En Piste Regroupement national des arts du cirque;
- English Language Arts Network Québec;
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV);
- Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ);
- Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE);
- Regroupement québécois de la danse (RQD);
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ);
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ);
- Théâtres unis enfance jeunesse (TUEJ);
- Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ).

# Le Conseil a également rencontré les organismes suivants :

- Quebec Drama Federation;
- Société de développement des périodiques culturels (SODEP);
- Regroupement du conte au Québec (RCQ);
- Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants (Refrain);
- La danse sur les routes du Québec.

# **Objectif 9**

# Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif: Les employées et employés du Conseil sont des témoins privilégiés de l'évolution du milieu artistique et culturel, un milieu qui se renouvelle constamment. Afin de bien suivre et de maîtriser les principaux enjeux qui touchent la clientèle et de répondre adéquatement à leurs besoins, le Conseil leur offre des formations adaptées. Au terme des formations, un questionnaire rempli par chaque membre du personnel permet de documenter dans quelle mesure les connaissances acquises lors de la formation sont applicables dans le cadre de leur fonction.

Indicateur 9.1 : Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises

#### (Mesure de départ : 47 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	50 %	55 %	60 %	65 %	55 %
RÉSULTATS	52,6 % (Atteinte)	33,3 % (Non atteinte)	43 % (Non atteinte)	15 % (Non atteinte)	37 % (Non atteinte)

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

La formation offerte en 2022-2023 avait pour titre Les principes généraux du droit d'auteur. Elle a permis de rafraîchir les connaissances des employées et des employés sur le droit d'auteur.

À la suite de cette formation, 77 % des participantes et participants ont indiqué être « totalement en accord » ou « en accord » avec l'applicabilité directe des connaissances acquises. De ces participantes et participants, 37 % ont choisi « totalement en accord », soit la mention la plus favorable sur l'échelle d'appréciation proposée. Sur cet aspect précis, la cible 2022-2023 n'est alors pas atteinte.

#### Actions envisagées pour corriger la situation

Au moins trois formations, dont les thématiques avaient été identifiées par les membres du personnel, avaient été initialement prévues en 2022-2023. Pour des raisons hors du contrôle du Conseil, deux d'entre elles ont dû être reportées. Elles seront offertes en 2023-2024.

# **Objectif 10**

# Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population

Contexte lié à l'objectif: Depuis sa fondation, le Conseil accompagne avec détermination le milieu artistique québécois dans l'objectif de répondre avec diligence à la réalité mouvante des pratiques artistiques, d'encourager la recherche, la création et l'innovation, ainsi que d'assurer la rencontre des œuvres de toutes les disciplines avec des publics diversifiés et nombreux, au Québec et à l'étranger. De fait, il souhaite mieux faire connaître son apport à la communauté artistique ainsi que les retombées de ses interventions par la mise en valeur des succès d'artistes et d'organismes artistiques auprès des citoyennes et citoyens québécois.

À l'issue de l'exercice, le Conseil a mandaté une firme de sondage afin d'évaluer sa notoriété. Le sondage a été réalisé du 3 au 6 mars 2023 auprès de 1 007 Québécoises et Québécois, âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais. À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, la région, le niveau d'éducation ainsi que la présence d'enfants dans le ménage, afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude.

Indicateur 10.1 : Taux de notoriété du Conseil

#### (Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	30 %	34 %	25 %	25 %	25 %
RÉSULTATS	34 % (Atteinte)	27 % (Non atteinte)	32 % (Atteinte)	31 % (Atteinte)	29 % (Atteinte)

En raison d'un espace médiatique saturé et de consignes gouvernementales liées à la pandémie et modifiant son approche en matière de communications, le Conseil a ajusté ses cibles pour les deux derniers exercices du plan stratégique.

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le taux de notoriété du Conseil est de 29 % pour l'exercice 2022-2023, dépassant ainsi la cible annuelle révisée. Pour soutenir la relance économique du milieu artistique, le Conseil a poursuivi ses efforts de communication et de promotion, notamment en mettant à profit son nouveau compte sur la plateforme Instagram. Cette addition aux outils de communication a particulièrement bien servi pour joindre les artistes de la relève, un des objectifs du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel. La promotion de l'activité artistique sur l'ensemble du territoire a également été bonifiée avec une infolettre spéciale mettant en valeur les prix artistes de l'année en région, ainsi qu'un premier portrait régional.

Quelques actions ont connu des retombées majeures, contribuant certainement à la notoriété du Conseil :

- Réalisation et diffusion d'une capsule vidéo réunissant les 12 Compagnons et Compagnes de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Parution dans le journal Le Devoir du portrait d'artistes soutenus au Conseil pour leurs œuvres jeune public (Sophie Casson, autrice; Christine Dallaire-Dupont, bédéiste; Sylvie Gosselin, comédienne et plasticienne; Claude Samson, chanteur);
- Promotion de près d'une vingtaine d'artistes en musique et chanson soutenus par le Conseil et nommés lors du gala de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ);
- Diffusion d'un portrait de la région sur le site Web du Conseil du Bas-Saint-Laurent intitulé La musique qui fait briller le Bas Saint-Laurent;
- 200 publications sur Facebook générant une portée de 1 million de personnes et 99 % de mentions positives;
- 2 000 nouveaux abonnés sur LinkedIn;
- Augmentation de 800 % des vues sur la page du Conseil.

# 2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats des engagements de la Déclaration de services aux citoyens

(Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> avril 2021)

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022	RÉSULTATS 2022-2023
Engagement 1 Services personnalisés et accessibles	Indicateur 1.1 Répondre à une demande d'information envoyée par courriel (info@calq.gouv.qc.ca) ou sur les réseaux sociaux dans les meilleurs délais	Huit jours ouvrables	Une moyenne de 3 jours ouvrables (Atteinte)	Une moyenne de 2 jours ouvrables (Atteinte)
	Indicateur 2.1 Offrir des séances d'information sur nos programmes aux associations et regroupements	Six présentations effectuées pa des chargé(e)s de programmes par année	31 présentations ont été effectuées par des chargé(e)s de programmes (Atteinte)	16 présentations ont été effectuées par des chargé(e)s de programmes. (Atteinte)
	Indicateur 3.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes sur le délai de réponse à une demande de subvention	Un taux de satisfaction de 80 %	71 % (Non atteinte)	84 % (Atteinte)
	Indicateur 4.1 Offrir une prestation électronique de services efficace et appréciée des usagers de Mon Dossier CALQ	Une appréciation générale de 4 sur une échelle de 5	3,9 (Non atteinte)	3,9 (Non atteinte)

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022	RÉSULTATS 2022-2023
	Indicateur 5.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes relativement à l'accessibilité et à la clarté de l'information sur le programme	Un taux de satisfaction de 90 %	Accessibilité de l'information : 97 % Clarté de l'information : 95 % (Atteinte)	Accessibilité de l'information : 98 % Clarté de l'information : 96 % (Atteinte)
Engagement 5 Efficience des programmes d'aide financière	Indicateur 6.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes relativement à la clarté et à la pertinence des objectifs du programme	Un taux de satisfaction de 90 %	94 % (Atteinte)	98 % (Atteinte)
	Indicateur 7.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant la réponse du programme aux attentes des artistes et des organismes	Une zone de satisfaction à 90 % (incluant les mentions « satisfait » et « très satisfait » pour les artistes et les organismes soutenu(e)s aux activités)	Artistes : 96 % Organismes : 93 % (Atteinte)	Artistes : 96 % Organismes : 95 % (Atteinte)
Engagement 8 Inclusion	Indicateur 8.1 Lors de la composition des comités et jurys :  — Maintenir la parité hommes-femmes ainsi que la représentativité des personnes issues de la diversité culturelle et des autochtones  — Assurer une meilleure représentativité des anglophones et des personnes handicapées	Une zone paritaire pour les femmes et les hommes Au moins 14 % de personnes issues de la diversité culturelle et 2 % issues des Premières Nations Au moins 5 % d'anglophones Au moins 3 personnes handicapées	55 % femmes 45 % hommes (Atteinte) 19,7 % diversité culturelle 3,9 % Premières Nations (Atteinte) 4,4 % anglophones (Non atteinte) 4 personnes handicapées (Atteinte)	50,8 % femmes 49,2 % hommes (Atteinte) 19,1 % diversité culturelle 4,3 % Premières Nations (Atteinte) 4,0 % anglophones (Non atteinte) 6 personnes handicapées (Atteinte)

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022	RÉSULTATS 2022-2023
Engagement 9 Traitement diligent des plaintes	Indicateur 9.1 Traiter les plaintes officielles déposées au secrétariat du Conseil avec diligence dans un délai respectable	Moins de 30 jours ouvrables	2 (100 %) (Atteinte)	0 (Non atteinte)

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) du Conseil des arts et des lettres du Québec présente 4 engagements : offrir des services personnalisés, permettre l'accessibilité aux services, assurer l'équité et l'efficience des processus d'attribution de l'aide financière et de ses résultats, et traiter toutes les plaintes en toute confidentialité et avec diligence. Les quelques explications complémentaires qui suivent permettent de mieux comprendre les résultats :

- Au cours de l'exercice, 3 séances d'information ont été offertes par la Direction du soutien aux organismes de création et de production (DOCP), 6 par la Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international (DDRI) et 7 par la Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale (DACAR), pour un total de 16 (indicateur 2.1).
- Au cours de l'exercice, la seule plainte reçue a été traitée dans un délai de plus de 30 jours ouvrables en raison de sa complexité et de la teneur des documents à examiner (indicateur 9.1).



# PETITS BILANS ↑

L'artiste Claire-Alexie Turcot a réalisé l'œuvre *Petits bilans* dans le cadre du projet *Attention frogile* au printemps 2022.

Sur la photo : trois lapins boxeurs en hydro-stone réalisés avec les techniques de modelage et de moulage

Crédit photo : Renaud Philippe



## À BOUT DE BRAS $\uparrow$

La compagnie Parts+Labour\_Danse a obtenu du soutien dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique pour l'adaptation au cinéma de l'œuvre chorégraphique À bout de bras.

Sur la photo : capture d'image tirée du film *À bout de bras*, tourné à Black Lake, Thetford Mines, en 2021 et mettant en vedette l'interprète David Albert-Toth

Crédit photo : Robin Pineda Gould

#### $MYRMIDON \rightarrow$

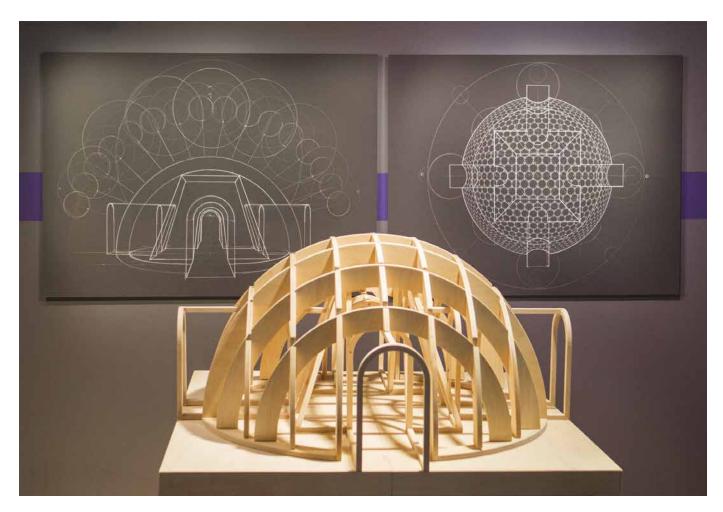
La marionnettiste Isabelle Chrétien a effectué une résidence de création en France à la Grange du Pierron de la Compagnie Jeux de Vilains en juin 2022, pour travailler sur la création du spectacle *Myrmidon* avec sa collègue française Cécile Hurbault.

Sur la photo : l'artiste Isabelle Chrétien

Crédit photo : Benoît Sanson

# LES RESSOURCES UTILISÉES





# SOLAR IGLOO ↑

Louis Couturier du duo Couturier Lafargue a obtenu un soutien dans le cadre du Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires pour la conception des systèmes de captation solaire, d'isolation et de réfrigération de Solar igloo.

Sur la photo : maquette du projet Crédit photo : Couturier Lafargue

# 3. LES RESSOURCES UTILISÉES

### 3.1 Utilisation des ressources humaines

### Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Tableau 1: Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2021-2022	2022-2023	ÉCART
Cadres	8	8	0
Professionnels	50	49	-1
Employés de soutien	25	27	2
Total	83	84	1

Effectif en poste : la donnée représente le nombre de personnes en poste au 31 mars 2023 et non le nombre d'équivalents temps complet

### Formation et perfectionnement du personnel

Tableau 2 : Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2021	2022
Favoriser le perfectionnement des compétences	77 019,97 \$	31 166,74 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	10 961,61 \$	6 954,06 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	12 044,57 \$	8 795,27 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	1 491,33 \$	1 783,00 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	5 894,16 \$	4 587,57 \$

Données présentées en fonction des années civiles.

Pour des raisons hors du contrôle du Conseil, 3 formations initialement prévues en 2022 ont dû être reportées en 2023.

Tableau 3 : Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2021	2022
Proportion de la masse salariale (%)	1,49	0,83
Nombre moyen de jours de formation par personne		
Cadre	3,17	0,76
Professionnel	2,27	0,65
Fonctionnaire	2,10	0,99
Total <sup>5</sup>	2,30	0,77
Somme allouée par personne <sup>6</sup>	1 294,12 \$	634,36 \$

Données présentées en fonction des années civiles.

Pour des raisons hors du contrôle du Conseil, 3 formations initialement prévues en 2022 ont dû être reportées en 2023.

### Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Tableau 5 : Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux de départ volontaire (%)	8,11	11,84	11,54

Tableau 6 : Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'employés ayant pris leur retraite	Λ	Λ	1
au sein du personnel régulier	4	4	4

<sup>5.</sup> Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

<sup>6.</sup> Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel-cadre, le personnel professionnel et le personnel fonctionnaire.

# 3.2 Utilisation des ressources financières

### Dépenses par secteur d'activité

Tableau 7 : Dépenses et évolution par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BUDGET DE DÉPENSES 2022-2023 (000 \$) (1)	DÉPENSES RÉELLES AU 31 MARS 2023 (000 \$) (2)	ÉCART (000 \$) (3) = (2) - (1)
Présidence-direction générale	410,7	449,4	38,7
Direction des ressources humaines et de l'administration	1 896,6	1 953,2	56,6
Direction des technologies de l'information et de l'innovation	1 543,9	1 219,5	(324,4)
Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international	1 345,0	1 511,7	166,7
Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale	1 590,8	1 580,7	(10,1)
Direction du soutien aux organismes de création et de production	1 179,7	1 408,2	228,5
Secrétariat général et direction de la planification et des programmes	1 045,1	1 001,2	(43,9)
Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres	919,6	1 009,6	90
Bourses et subventions accordées	128 502,9	149 442,2	20 939,3
Sous-total	138 434,3	159 575,7	21 141,4
Mesures 2022-2023	0,0	37 000,0	37 000,0
Total	138 434,3	196 575,7	58 141,4

DÉPENSES RÉELLES 2021-2022 (000 \$) SOURCE : COMPTES PUBLICS 2021-2022
347,4
1 931,3
1 214,5
1 243,7
1 543,1
1 165,8
970,6
883,6
192 540,5
201 840,4
0,0

201 840,4

#### Explication des variations de plus de 5 % entre le budget et les résultats réels de 2022-2023 :

Présidence-direction générale : Les coûts reliés à une réunion en présentiel de l'ensemble du personnel à Trois-Rivières ainsi que les frais pour le retour des réunions du conseil d'administration en présentiel ont été comptabilisés dans ce secteur d'activité.

Direction des technologies de l'information et de l'innovation : Le report de certains travaux effectués par la Direction des technologies de l'information et de l'innovation a fait en sorte que les dépenses réelles ont été inférieures à ce qui avait été prévu.

Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres : Les coûts reliés à la conception et à la mise en œuvre du site Web ainsi que les dépenses occasionnées par le retour en présentiel de la cérémonie de remise de l'Ordre des arts et des lettres Québec expliquent l'écart.

Autres directions: Les écarts s'expliquent par des variations du nombre d'employées et d'employés. Le prolongement de la pandémie a eu pour effet d'augmenter la charge de travail des équipes spécialisées dans l'aide aux artistes et aux organismes culturels.

Bourses et subventions : Le prolongement de la pandémie a nécessité l'ajout de budgets additionnels pour les bourses et les subventions accordées pour venir en aide aux artistes et aux organismes culturels.

### 3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Reddition de comptes publique sur les interventions en ressources informationnelles

Cette section présente les faits saillants des réalisations complétées au bénéfice des citoyens et des organisations dans le cadre des interventions d'évolution en ressources informationnelles de l'exercice 2022-2023. La présidente-directrice générale du Conseil atteste la fiabilité des données présentées et des contrôles afférents.

Mise à profit des systèmes de mission afin de poursuivre la transformation numérique des activités de mission externes et internes du Conseil

#### Prestation électronique de services (PES)

La PES permet la gestion numérique des demandes d'aide financière de bout en bout. Outre les économies matérielles générées (papier, enveloppes, reproduction, frais postaux, entreposage), la révision des processus pour y inclure des échanges d'information numérique permet notamment de faciliter le dépôt des demandes, le suivi et la reddition de comptes, d'automatiser diverses tâches administratives ainsi que de diminuer les délais de traitement et la charge de travail liés à la saisie des données, tout en limitant les erreurs.

En utilisant la PES, l'artiste ou l'organisme artistique peut

- mettre à jour ses coordonnées rapidement;
- présenter une demande dans la plupart des programmes de soutien aux projets, en réutilisant certaines informations d'une demande à une autre. Plusieurs règles d'admissibilité sont intégrées au formulaire en ligne de manière à les traiter à la source. Une solution permet la gestion du matériel d'appui via la PES, incluant les documents « lourds » par liens Web;
- recevoir des notifications par courriel de manière à suivre le statut d'une demande en tout temps et à obtenir une réponse dès que cette information est disponible;
- produire sa reddition de comptes sous format Web en réutilisant les données saisies à sa demande et déposer les pièces requises pour en assurer le suivi;
- bénéficier d'un suivi personnalisé de l'analyse et apprendre rapidement l'acceptation de ses données de reddition de comptes.

Les mises en ligne du 12 juillet 2022 et du 16 février 2023 ont permis de faire évoluer la PES :

- Conformément aux actions prévues au Plan d'action de développement durable 2022-2023 du Conseil.
- Conformément à la nouvelle Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste.
- Pour intégrer la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois dans la PES.
- Afin de permettre aux artistes de demander une rétroaction sur l'évaluation de leurs demandes de bourse par les jurys de pairs pour certains programmes.

#### Système de gestion des demandes d'aide financière

Ce système interne fait l'objet d'une conversion progressive aux nouvelles technologies Web. À cette occasion, divers travaux sont menés afin de simplifier la gestion des demandes d'aide financière par les employées et employés du Conseil.

Les mises en ligne du 29 août 2022 et du 20 février 2023 visaient à mieux soutenir la gestion

- des notifications générées par les différents processus du traitement des demandes d'aide financière afin d'offrir une vue d'ensemble et d'en faciliter le suivi;
- de certaines communications, incluant les accusés de réception et les lettres d'annonce;
- des demandes de subvention, notamment en transformant le processus de recommandation et d'approbation interne menant au versement de l'aide financière aux organismes dans le but d'alléger la charge de travail associée.

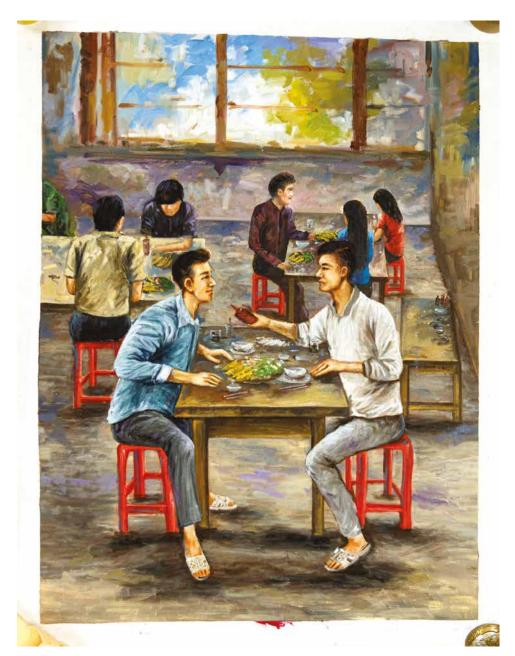


#### FUTURE IS NOW ↑

L'artiste Sheenah Ko a obtenu du soutien dans le cadre du Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires pour la production de l'album *Future is now*.

Sur la photo : pochette de l'album Graphisme : Camille Faust Rioux Stylisme : Mélanie Brisson Maquillage : Chrystie Dyball

Crédit photo : Andy Jon



#### LA CORRIVEAU — LA SOIF DES CORBEAUX ightarrow

La pièce de théâtre musical La Corriveau — La soif des corbeaux du Théâtre de l'Œil Ouvert, présentée au Théâtre Le Patriote de Sainte-Agathedes-Monts et au Carré 150 de Victoriaville à l'été 2022.

Sur la photo : l'interprète Jade Bruneau

Crédit photo : Thierry du Bois

#### ← THEIR COUNTRY

L'artiste Tam Khoa Vu a peint une série de tableaux intitulée *Their country*, dans laquelle il tente de raconter les souvenirs du voyage de sa famille du Vietnam vers le Canada entre 1985 et 1990.

Sur la photo : le tableau *Evasive maneuvers* (restaurant memory) représentant deux jeunes vietnamiens attablés à un restaurant

Crédit photo : Maxwell Neubacher

# ANNEXES – AUTRES EXIGENCES





#### ← BLEU DE HORS

La performance bleu de hors du collectif doux soft club dans le cadre du 15° anniversaire de la Fondation Phi pour l'art contemporain à Montréal à l'automne 2022.

Sur la photo : les interprètes membres du doux soft club Chloë Baril-Chassé, Pénélope Bourgeois, Marion Paquette et Mariane Stratis

Crédit photo : Cléo Sjölander

# 4. ANNEXES - AUTRES EXIGENCES

### 4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Tableau 8 : Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	14 616	0	14 616	8,00
2. Personnel professionnel	83 850	1 689	85 539	46,84
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	45 009	333	45 342	24,83
Total 2022-2023	143 475	2 022	145 497	79,67
Total 2021-2022	143 997	1 941	145 938	79,91

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit une période de contrôle des effectifs entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023. Ainsi, le Secrétariat du Conseil du trésor a établi une cible globale des effectifs dont dispose chaque ministère pour l'ensemble des organismes publics dont le personnel n'est pas assujetti à la Loi sur la fonction publique. Sur cette base, la ministre Roy a fixé une cible pour le Conseil, soit un maximum de 155 236 heures. Cette cible a été respectée, avec un total de 145 497 heures rémunérées.

#### Contrats de service

Tableau 9 : Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	1	475 000 \$
Total des contrats de service	1	475 000 \$



#### SURFACES FUYANTES ↑

L'œuvre *Surfaces fuyantes* de François Quévillon a été présentée sur la mosaïque d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts à l'automne 2022.

Sur la photo : capture d'image de l'œuvre numérique

Surfaces fuyantes

Crédit photo : François Quévillon

# 4.2 Développement durable

### Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023

Conformément aux objectifs gouvernementaux, le Conseil a mis en œuvre son plan d'action transitoire 2022-2023 d'ici l'adoption de la prochaine stratégie gouvernementale de développement durable. Ce plan rejoint les objectifs que le Conseil a annoncés au mois d'octobre 2022 en matière d'écoresponsabilité, notamment en lien avec ses programmes de financement. Non seulement l'intégration d'un critère d'évaluation écoresponsable sera de l'évaluation du prochain cycle de soutien à la mission des organismes artistiques, mais il est d'ores et déjà intégré dans 20 % de ses programmes. De plus, et en sus des objectifs de ce plan, le Conseil a signifié ses attentes quant à l'importance des organismes de documenter leur empreinte carbone ainsi que de se doter d'un plan d'action de développement durable, celui devant avoir une composante écoresponsable. À noter que ces mesures ont été prises après avoir consulté les organismes par l'entremise d'un sondage.

Le Conseil a également, en 2022-2023, effectué l'analyse de la durabilité de 30 % de ses programmes réguliers d'aide financière. Il a également intégré les principes de développement durable dans le cadre de la bonification accordée aux organismes soutenus à la mission.

#### **Objectif gouvernemental 1.1**

Renforcer les pratiques de gestion responsable dans l'administration publique.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
1. Mettre en place un outil permettant de mesurer la part des acquisitions responsables	1.1 Proportion d'acquisitions responsables	s.o.	Un outil a été développé afin de mesurer la part des acquisitions informatiques responsables.	5.0.
2. Disposer des équipements informatiques obsolescents de façon écoresponsable	2.1 Proportion d'équipements informatiques disposés de façon écoresponsable	S.O.	L'outil permettant de documenter la part d'équipements informatiques disposés de façon écoresponsable a été mis en place. Celui-ci repose sur des critères tels que les certifications, la part de contenu recyclé des produits ainsi que le mode de récupération et de disposition prévu par les fournisseurs.	S.O.

s.o.: sans objet

#### **Objectif gouvernemental 1.2**

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
3. Effectuer l'analyse de la durabilité des interventions gouvernementales au Conseil	3.1 Proportion des programmes d'aide financière ayant fait l'objet d'une analyse de la durabilité	25 %	<ul> <li>30 %</li> <li>Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec</li> <li>Développement des organismes à l'extérieur du Québec</li> <li>Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec</li> <li>Diffusion d'œuvres au Québec</li> <li>Re-Connaître (artistes)</li> <li>Re-Connaître (organismes)</li> </ul>	Atteinte

#### **Objectif gouvernemental 2.3**

Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
4. Augmenter le nombre de programmes incluant des critères de durabilité	4.1 Proportion des programmes qui incluent des critères de durabilité	20 %	<ul> <li>20 %</li> <li>Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec</li> <li>Développement des organismes à l'extérieur du Québec</li> <li>Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec</li> <li>Diffusion d'œuvres au Québec</li> </ul>	Atteinte



#### UN GAMIN AU JARDIN $\uparrow$

Pour sa production jeune public *Un gamin au jardin*, une mise en scène de Daniel Danis, le théâtre La Tortue Noire a reçu du soutien dans le cadre du programme Partenariat territorial du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Sur la photo : les interprètes Patrick Simard, Sara Moisan, Dany Lefrançois à la salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière

Crédit photo : Samuel Gosselin

# 4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2022-2023.

Tableau 10 : Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD	NOMBRE DE	NOMBRE DE	MOTIFS
DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2022-2023	DIVULGATIONS	MOTIFS	FONDÉS
Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations <sup>7</sup>	0		

# 4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Le Code d'éthique des membres du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec est présenté sur son site Web.

Les personnes qui siègent au conseil d'administration sont tenues de respecter les normes d'éthique et les règles de conduite énoncées dans le Code d'éthique des membres du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec et dans le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30). Outre le Code d'éthique des membres du conseil d'administration, le Conseil est doté d'un Code d'éthique et de conduite à l'intention du personnel et d'un Code d'éthique et de déontologie régissant les membres de jurys, de comités, et les appréciateurs.

En 2022-2023, aucun manquement au Code d'éthique des membres du conseil d'administration n'a été constaté.

<sup>7.</sup> Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

## 4.5 Gouvernance des sociétés d'État

#### Fonctionnement des comités

Le Conseil a été assujetti à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE) le 12 juin 2009 en introduisant dans sa loi constitutive quelques règles de gouvernance. Le 3 juin 2022, la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives (Loi 4) a été sanctionnée avec pour effet de modifier la loi constitutive du Conseil, notamment en ce qui a trait à la formation des comités relevant du conseil d'administration.

En 2022-2023, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil a assuré le fonctionnement régulier du conseil d'administration, des 3 comités obligatoires ainsi que du comité des programmes. Au cours de la présente année financière, le conseil d'administration a tenu 5 séances régulières et une séance spéciale. Quant à ses 4 comités permanents, ils ont tenu 15 réunions régulières. Une période de huis clos entre les administratrices et administrateurs, sans la présence des membres de la direction, était à l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'administration.

Conformément à son Règlement de régie interne, la présidente-directrice générale s'est assurée que chacun des comités dispose, en vue de l'accomplissement de ses fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, et puisse recourir à des expertes et experts externes si nécessaire.

Le conseil d'administration a procédé à l'approbation

- du calendrier annuel des réunions du conseil d'administration pour 2022-2023;
- du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2022-2023 du Conseil, incluant le bilan de l'exercice 2021-2022;
- des états financiers du Conseil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022;
- du budget 2022-2023 amendé de l'aide financière et de l'administration;
- du plan de gestion des risques 2022-2023;
- du changement de la date d'échéance du régime d'emprunts du Conseil;
- du profil de compétences et d'expérience des membres du conseil d'administration;
- du Code d'éthique des membres du conseil d'administration;
- des subventions dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- des modifications aux barèmes et limites des programmes Prospection, Circulation, Diffusion et du Programme général de bourse aux artistes et aux commissaires indépendants;
- du Plan d'action de développement durable 2022-2023 du Conseil;

- d'une orientation en matière d'écoresponsabilité pour le cycle 2024-2028 du programme Soutien à la mission;
- du Rapport annuel de gestion 2021-2022;
- des modifications à la Politique de gestion des plaintes;
- des modifications au questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités;
- de la nomination à la présidence et des membres du comité des ressources humaines, du comité d'audit, du comité de gouvernance et d'éthique, du comité des programmes et du comité ad hoc de planification stratégique;
- de la mise à jour de la Politique d'acquisitions responsables du Conseil;
- du renouvellement du régime d'emprunts du Conseil jusqu'au 31 octobre 2023;
- de la liste des Compagnes et des Compagnons de l'Ordre des arts et des lettres du Québec pour 2023;
- du budget 2023-2024 à 2027-2028 de l'administration et de l'aide financière;
- des critères d'admissibilité, des barèmes et limites de l'aide financière ainsi que des modalités d'attribution du Programme d'aide aux personnes handicapées pour la présentation d'une candidature ou d'une demande de bourse;
- des configurations et des profils de compétences des comités consultatifs dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- d'une modification au Plan d'organisation administrative supérieure (POAS) du Conseil;
- de la nomination de la directrice des programmes et de la planification stratégique et de la nomination de la secrétaire générale;
- de la Procédure relative à la gestion des incidents de confidentialité du Conseil;
- de la Politique relative à l'utilisation ou à la communication sans consentement de renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques;
- des constats et des recommandations du Rapport d'évaluation de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique;
- de l'admissibilité des frais de visas dans certains programmes;
- de la mise à jour de la Politique de sécurité de l'information du Conseil et des modifications au Cadre de gestion de la sécurité de l'information et au Registre d'autorité de la sécurité de l'information;
- de la Politique pour un climat de travail sain.

Le conseil d'administration a également pris acte, effectué le suivi ou discuté

- de l'évaluation du rendement de la présidente-directrice générale effectuée par le président du conseil d'administration et le président du comité des ressources humaines;
- du bilan final des plaintes pour l'exercice 2021-2022;
- de la situation en lien avec les sorties scolaires:
- de l'état d'avancement du Plan stratégique 2018-2023 du Conseil;
- des consultations menées auprès des associations professionnelles d'artistes, des regroupements nationaux au sujet du prochain plan stratégique du Conseil;
- de l'état d'avancement des travaux dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- de l'état d'avancement des négociations des deux conventions collectives;
- de la reprise des activités culturelles;
- des modifications à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et à la loi constitutive du Conseil;
- de l'organisation du travail et de l'état des ressources humaines du Conseil;
- du budget de l'aide financière du Conseil;
- des constats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, des comités et de la présidence pour l'exercice 2022-2023;
- de la dotation du poste de direction du soutien aux organismes de création et de production.

#### Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de Réal Bergeron, de Céline Marcotte, de Tanya Sirois et de Maude Thériault, qui en est la présidente. Le comité de gouvernance et d'éthique s'intéresse principalement aux règles et aux pratiques de la gouvernance, aux questions relatives à l'éthique, à la formation des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'évaluation de la performance des instances et des personnes concernées.

En 2022-2023, le comité de gouvernance et d'éthique a tenu quatre réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- Le Code d'éthique des membres du conseil d'administration;
- Le profil de compétences et d'expérience des membres du conseil d'administration;
- La Politique de gestion des plaintes;
- Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités;
- Les formations pour les membres du conseil d'administration;
- La Procédure relative à la gestion des incidents de confidentialité;
- La Politique relative à l'utilisation ou à la communication sans consentement de renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.

Au terme de l'exercice 2022-2023, le comité de gouvernance et d'éthique a également procédé à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités conformément aux critères approuvés par celui-ci. Dans une perspective d'amélioration continue, les administratrices et administrateurs ont été invités à évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et des comités ainsi que la qualité de leur participation individuelle, à l'aide d'un sondage. Les résultats de l'évaluation ont été discutés et soumis au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport verbalement de ses activités au conseil d'administration.

#### Comité d'audit

Le comité d'audit est composé de Réal Bergeron, de Tanya Sirois et de Julie Bellemare, qui en est la présidente. Ce comité s'intéresse principalement à l'intégrité de l'information financière, à la vérification interne et externe, aux états financiers et à la mise en place de mécanismes de contrôle interne, d'un processus de gestion des risques et d'un plan d'utilisation optimale des ressources.

En 2022-2023, les membres de ce comité se sont réunis à cinq occasions pour étudier les sujets suivants :

- Le Plan de gestion des risques 2022-2023 du Conseil;
- Le Rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 mars 2022;
- La mise à jour des budgets de l'administration et de l'aide financière pour 2022-2023;
- La budgétisation pour 2023-2024;
- Les contrôles internes pour la gestion des programmes;
- Une cartographie du processus de traitement d'une demande d'aide financière;

- Le plan d'audit des états financiers du Conseil au 31 mars 2023;
- La Politique de sécurité de l'information, le Cadre de gestion de la sécurité de l'information et le Registre d'autorité de la sécurité de l'information.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### Comité des ressources humaines

Les membres du comité des ressources humaines sont Alix Laurent, Mario Trépanier, et Mériol Lehmann, qui en est le président. Stephane Moraille, membre sortante du conseil d'administration le 1er novembre 2022, a également participé à certains travaux du comité pendant l'exercice. Le comité des ressources humaines s'intéresse principalement à la mise en place des politiques des ressources humaines, à l'élaboration du profil de compétences et d'expérience et des critères d'évaluation de la présidente-directrice générale et, enfin, à la planification et à la sélection de la relève des dirigeantes et dirigeants.

En 2022-2023, deux réunions ont eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

- Le suivi des négociations des deux conventions collectives;
- La Politique pour un climat de travail sain;
- Le suivi de la mise en œuvre de la Politique sur le télétravail;
- Le suivi de la mise en œuvre de la Politique d'horaire variable;
- Des modifications au Plan d'organisation administrative supérieure (POAS);
- La recommandation au conseil d'administration de la nomination de deux personnes à deux postes de cadres;
- Le climat de travail.

Après la réunion, le comité a fait rapport verbalement de ses activités au conseil d'administration.

#### **Comité des programmes**

Le comité des programmes est composé d'Alain Chartrand, de Mériol Lehmann, de Céline Marcotte, de Kiya Tabassian, de Mario Trépanier, de Sonia Cesaratto, de Marc Séguin et d'Anne-Marie Jean, qui en est la présidente. Le comité des programmes a, entre autres, la responsabilité de formuler des avis sur la gestion des programmes d'aide financière et sur les recommandations de comités ad hoc, formés pour se pencher sur les enjeux touchant le secteur des arts et des lettres. Il procède à l'évaluation annuelle des demandes de révision soumises par les organismes admissibles. Il a également le mandat d'approuver certaines subventions aux organismes en lieu et place du conseil d'administration.

En 2022-2023, quatre réunions ont eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

— Le suivi de la mise en œuvre de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois;

- Le suivi du programme Soutien à la programmation spécifique;
- Des modifications aux programmes Prospection, Circulation et diffusion et au Programme général de bourses aux artistes et aux commissaires indépendants;
- Des recommandations des aides financières pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024 dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- L'établissement d'une orientation pour le cycle 2024-2028 du programme Soutien à la mission;
- Le suivi d'un projet pilote de bourses pour les humoristes en début de carrière;
- Les critères d'admissibilité à l'aide financière, les barèmes et les limites ainsi que les modalités d'attribution du Programme d'aide aux personnes handicapées pour la présentation d'une candidature ou d'une demande de bourse:
- La révision des critères d'admissibilité du programme Soutien à la mission;
- La configuration des comités consultatifs et profils de compétences des membres de comités dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- La Politique d'encadrement des organismes soutenus à la mission;
- Le Rapport d'évaluation de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique;
- L'admissibilité des frais de visas dans certains programmes;
- Une subvention accordée à un organisme dans le cadre d'un transfert ministériel.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### **Formation continue**

En 2022-2023, deux formations d'une demi-journée chacune ont été offertes aux membres du conseil d'administration : une portant sur les bonnes pratiques décisionnelles en situation d'incertitude et une autre ayant pour sujet la gestion intégrée des risques.

Les membres du conseil d'administration ont accès en tout temps, de façon autonome, à des activités de perfectionnement, afin d'approfondir leurs connaissances des domaines culturels dans lesquels le Conseil exerce ses attributions et d'en comprendre les enjeux. Des activités de formation pour l'accomplissement de leurs fonctions d'administratrices et d'administrateurs leur sont aussi offertes.

#### Application des mesures d'étalonnage

Le Conseil n'est pas assujetti à l'application de mesures d'étalonnage.

#### Membres du conseil d'administration

Au 31 mars 2023, le conseil d'administration comptait 14 membres, dont 6 femmes et 8 hommes. Un poste est vacant à la suite du départ d'une administratrice en novembre 2022. Quatre membres sont issus de diverses régions du Québec, autres que celles de Montréal et de la Capitale-Nationale : l'Abitibi-Témiscamingue, la Montérégie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Neuf membres sont âgés de 51 ans et plus et cinq autres ont entre 35 et 50 ans. Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE), huit membres se qualifient comme administratrices et administrateurs indépendants. Le nombre de femmes au sein du conseil d'administration correspond à une proportion d'au moins 40 % du nombre total de personnes qui en sont membres et comprend des membres représentatifs de la diversité de la société québécoise ainsi qu'une membre âgée de moins de 35 ans au moment de sa nomination. Les mandats de huit membres sont échus depuis le 5 juin 2022. Cependant, conformément à la LGSE, ces membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Au 31 mars 2023, le comité d'audit est composé uniquement de membres indépendants alors que le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines sont composés majoritairement de membres indépendants. Le 3 juin 2022, la Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives (Loi 4), dont la loi constitutive du Conseil, a été sanctionnée. Bien que le Conseil soit assujetti à la LGSE depuis 2009, sa loi constitutive prévoyait auparavant que les comités de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines soient formés majoritairement de membres indépendants. En vertu d'une disposition transitoire de la Loi 4, les membres n'ayant pas le statut de membre indépendant peuvent siéger à ces comités jusqu'au 3 juin 2024.

### Profil de compétences et d'expérience

#### Membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le gouvernement sur la base d'un profil de compétences et d'expérience établi par le comité de gouvernance et d'éthique et approuvé par le conseil d'administration. Ce profil a été élaboré en tenant compte des différentes exigences législatives telles que l'indépendance des membres, leur provenance régionale, la détention d'un titre de comptable professionnel agréé du Québec pour un membre siégeant au comité d'audit, la diversité de la société québécoise, la présence d'un nombre de femmes correspondant à une proportion d'au moins 40 % et celle d'au moins un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination. Selon le profil, les membres du conseil d'administration doivent réunir collectivement des compétences et de l'expérience dans l'un ou l'autre des domaines suivants en lien avec la mission du Conseil : arts visuels, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts du cirque, cinéma et vidéo, chanson, danse, littérature et conte, métiers d'art, musique, recherche architecturale, théâtre, diffusion culturelle, création et production dans les domaines des arts et des lettres. Le profil décrit également les autres compétences et les expériences recherchées individuellement. Un profil de compétences et d'expérience plus spécifique aux postes devant être pourvus est aussi élaboré, et ce, en tenant compte de la composition du conseil d'administration et des besoins.

#### **Présidence-direction générale**

La nomination au poste de la présidence-direction générale du Conseil est faite également par le gouvernement, sur la recommandation du conseil d'administration et sur la base d'un profil de compétences et d'expérience spécifique élaboré par le comité des ressources humaines et approuvé par le conseil d'administration.



ANNE-MARIE JEAN

et présidente du comité des programmes

Date de nomination du deuxième mandat : le 30 septembre 2020

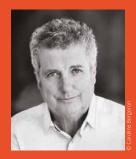
Début du deuxième mandat : le 23 novembre 2020

le 22 novembre 2025

Femme engagée, Anne-Marie Jean cumule plus de 30 années d'expérience dans le milieu culturel. Directrice générale de Culture Montréal de 2005 à 2015, elle a œuvré activement à la promotion des arts et de la culture comme vecteur de développement de la société. Elle a assuré avec succès la croissance de la présence de l'organisation auprès des milieux culturels, sociaux et économiques, et des différents paliers gouvernementaux. Administratrice compétente, elle a fait partie de nombreux comités et conseils d'administration tels que le comité des partenaires de la diversité du Conseil des arts de Montréal et le comité de coordination de Montréal, métropole culturelle, et les conseils d'administration de la Coalition canadienne des arts (coprésidente), du Fonds canadien de télévision (devenu le Fonds des médias du Canada), d'Ateliers créatifs Montréal (vice-présidente), du Grand Costumier, de Tourisme Montréal et du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (première vice-présidente). Elle est membre de la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (IFACCA) et du comité directeur du réseau des Organismes publics de soutien aux arts au Canada (OPSAC).

Pendant plus de 15 ans, Anne-Marie Jean a aussi travaillé dans les domaines de la production télévisuelle, des communications institutionnelles et du développement des organisations. Un passage déterminant à Ottawa comme attachée politique dans divers ministères lui a apporté une solide connaissance de l'appareil gouvernemental et des systèmes politiques.

Anne-Marie Jean est titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa où elle a suivi des cours en administration. Elle est également détentrice d'une certification universitaire en gouvernance de sociétés (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés.



#### SYLVAIN LAFRANCE

Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018 Date d'échéance du mandat :

Sylvain Lafrance est entré à la Société Radio-Canada en 1978 à titre de journaliste. À l'automne 2005, le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada le nomme vice-président principal pour l'ensemble des services français de Radio-Canada, et lui confie le mandat de procéder à l'intégration des services de radio, de télévision et d'Internet de Radio-Canada, afin de créer un des plus importants groupes de radiodiffusion publique de langue française, le seul en Amérique du Nord.

Il quitte Radio-Canada en octobre 2011 et devient professeur associé à HEC Montréal, poste qu'il occupe toujours. Il est également directeur du magazine Gestion, revue trimestrielle sur les grandes tendances dans le monde du management.

Sylvain Lafrance préside le conseil d'administration de TV5 Numérique et siège également au conseil d'administration d'Attraction Média. Il est membre de l'Ordre du Canada, chevalier de l'Ordre de la Pléiade, décerné par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, chevalier de l'Ordre des arts et des lettres ainsi que chevalier de la Légion d'honneur de la République française.



JULIE BELLEMARE

Présidente du comité de vérification Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018 Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Région de résidence : Montréal

et comptabilité

Julie Bellemare est directrice principale au sein des services de Crises et règlement de différends chez Mazars, à Montréal.

Elle compte plus de 15 ans d'expérience professionnelle. Elle a participé à des missions d'audit et de juricomptabilité au Canada, aux États-Unis, en Mauritanie, aux îles Canaries (Espagne) ainsi qu'à la Barbade. Elle a contribué à plusieurs enquêtes portant sur des allégations de fraude et de corruption, et a développé une expertise de pointe en matière de direction de missions de quantification de dommages relative à des litiges, à des ruptures de contrat et à des pertes d'exploitation.

En plus d'être diplômée de l'Université Bishop's avec distinction en administration des affaires, Julie Bellemare possède un diplôme en comptabilité publique de l'Université McGill et le titre de comptable professionnelle agréée (CPA). En 2014, elle a obtenu un diplôme d'études supérieures en juricomptabilité de l'Université de Toronto et son titre d'experte en juricomptabilité (EJC). Elle détient également les titres de Certified in Financial Forensics (CFF) et de Certified Fraud Examiner (CFE).

En raison de sa double formation (en comptabilité et en juricomptabilité), Julie Bellemare possède une expertise accrue en gouvernance et en mise en place de programmes d'éthique, d'intégrité et de conformité. Elle a également suivi avec succès la formation *Administrateurs* de la relève.



#### RÉAL BERGERON

Membre du comité de gouvernance Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022 Région de résidence : Abitibi-Témiscamingue Profil de compétences : littérature

Réal Bergeron est professeur titulaire à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) depuis 2001. Il y a enseigné la didactique du français langue d'enseignement dans les programmes de formation initiale en enseignement. Au milieu des années 2000, il a co-publié des albums de littérature jeunesse destinés aux enfants non voyants de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec : l'équipe de conception a reçu deux prix d'excellence en 2005 et 2006 en guise de reconnaissance de l'expertise développée. Au début des années 1990, il a contribué à faire connaître au Québec et en Europe francophone l'approche API (Actualisation du Potentiel Intellectuel) en éducation cognitive, où il a entre autres participé au développement d'un outil diagnostique du Profil d'Efficience Spontanée et sur Demande (PESD). Au cours des dernières années, il a co-dirigé huit ouvrages scientifiques dans le domaine de la didactique de l'oral. Il a été vice-président des Publications Québec français de 2012 à 2015, et rédacteur en chef de la revue *Québec* français, section didactique, de 2011 à 2015. Il a été membre fondateur, en février 2018, du Groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE). Depuis 2019, il dirige la collection e-cogito des Éditions Peisaj. Il est membre depuis 2002 du Cercle d'excellence du président de l'Université du Québec. En 2020, il a reçu le Prix de la ministre en Enseignement supérieur, édition 2019-2020, volet reconnaissance en enseignement universitaire, le prix de la laïcité Guy-Rocher. En janvier 2022, il a été nommé membre du conseil d'administration de l'UQAT jusqu'au moment de la prise de sa retraite en juin 2022. Depuis, à titre de cadreconseil, il accompagne les professeurs du Département d'éducation dans des dossiers de la formation à distance aux premier et deuxième cycles. Enfin, il poursuit sa collaboration, à titre de personne-ressource de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, au comité Soutien pour l'organisation des forums citoyens *Parlons Éducation* du printemps 2023. En mars dernier, l'UQAT lui a décerné le statut de professeur émérite.



#### SONIA CESARATTO

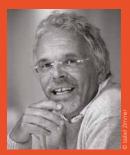
Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 13 mai 2020

Date d'échéance du mandat : 12 mai 2024

Région de résidence : Montréal Profil de compétences : arts de la scène

Après sept années chez Universal Music Group en tant que cheffe de projet du répertoire francophone et cinq autres années au sein de Spectra Musique comme directrice communications et marketing, Sonia Cesaratto a fondé sa propre boîte de management et de relations de presse en mars 2013. Cesaratto & Co se consacre principalement à la gestion des carrières d'artistes québécois et acadiens : Dear Criminals, Random Recipe, Les Hay Babies, Ingrid St-Pierre, Frannie Holder, CASSIOPÉE, Mille Milles et Julie Aubé.

Cesaratto & Co s'occupe aussi des relations de presse d'artistes locaux et internationaux, mais également de certains événements, dont le Festival de musique émergente (FME), de 2013 à aujourd'hui.



#### ALAIN CHARTRAND

Membre du comité des programmes Date de nomination et début

du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Profil de compétences : arts de la scène

Cofondateur en 1987 et directeur général et artistique du festival Coup de cœur francophone présenté chaque automne à Montréal ainsi que dans 45 villes canadiennes, Alain Chartrand participe depuis près de 40 ans au rayonnement de la chanson francophone en s'impliquant dans diverses organisations locales, nationales et internationales.

Depuis 2009, il siège au conseil d'administration du concours montréalais Les Francouvertes et en assume la présidence depuis une décennie. Entre 2004 et 2022, il a siégé plusieurs années au conseil d'administration de RIDEAU dont il a assumé la vice-présidence de 2005 à 2009 et le secrétariat de 2016 à 2022.

Sur la scène internationale, membre sociétaire de l'Académie Charles Cros, Alain Chartrand siège aux conseils d'administration de la Fédéchanson (Fédération des acteur[-trice]s de la chanson francophone) et de l'Association des réseaux d'événements artistiques (ARÉA) à titre de secrétaire.

Entre autres distinctions, il a été nommé membre de l'Ordre du Canada (2020), officier de l'Ordre de la Pléiade et du dialogue des cultures (2018) et chevalier de l'Ordre national du Québec (2017), a été décoré par le Conseil supérieur de la langue française de l'Ordre des francophones d'Amérique (2011) et s'est vu remettre le prix Hommage SOCAN (2016).



**ALIX LAURENT** 

Membre du comité des ressources

Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021

Date d'échéance du mandat :

Région de résidence : Montréal

Profil de compétences : arts de la scène

Alix Laurent œuvre dans le domaine culturel depuis plus 25 ans. Reconnu pour son leadership rassembleur, son dévouement et sa transparence, il est nommé directeur général de l'École supérieure de ballet du Québec en 2006.

À titre d'éditeur à Montréal, au début des années 1990, il a fondé plusieurs publications dont le Magazine Images et le Voice Magazine. Alix Laurent a été l'un des principaux instigateurs des célébrations du Mois de l'histoire des Noirs au Québec. Il a aussi fondé, en l'an 2000, la Semaine d'actions contre le racisme et, en 2006, le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal.

Très impliqué socialement, il a siégé bénévolement au conseil d'administration de Culture Montréal ainsi que de Télé-Québec et, à titre de trésorier, il a participé à la fondation des Prix de la danse de Montréal. Il est présentement président du conseil d'administration de l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADESAQ). Il fait également partie du conseil d'administration de la compagnie Skeels Dance.

Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en sciences économiques, d'un certificat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration de l'École nationale d'administration publique.



#### MÉRIOL LEHMANN

et membre du comité des programmes

Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Statut: administrateur indépendant

Profil de compétences : arts visuels, arts numériques, cinéma et vidéo

Mériol Lehmann est né en Suisse et vit au Québec depuis 40 ans. Le travail de cet artiste œuvrant principalement en arts visuels et médiatiques a été présenté dans de multiples lieux de diffusion au Canada, en Europe, au Mexique et au Japon, sous forme d'expositions, d'installations et de performances.

À titre de concepteur sonore, il collabore régulièrement à des projets en arts de la scène, en cinéma et en arts littéraires.

Détenteur d'une maîtrise en arts de l'Université Laval. il a également poursuivi des études doctorales à l'École multidisciplinaire de l'image de l'Université du Québec en Outaouais, et a reçu la bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Parallèlement à sa carrière artistique, son expérience à titre de gestionnaire dans le domaine des arts médiatiques l'a amené à s'intéresser aux changements sociétaux provoqués par le numérique et à leur influence sur le milieu culturel. Convaincu de l'importance de ces enjeux, il agit maintenant aussi comme conférencier, consultant et formateur en culture numérique.



#### CÉLINE MARCOTTE

Membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité des

Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Région de résidence : Montréal

Directrice générale du Théâtre du Rideau Vert depuis mars 2008, cette gestionnaire aguerrie a su relever avec brio le double défi d'assurer la pérennité et la viabilité financière de la compagnie tout en contribuant, de pair avec la directrice artistique, à la qualité des programmations.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop's et d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal, Céline Marcotte a occupé divers postes en gestion des arts, au sein de compagnies de production et de diffusion ainsi que du milieu associatif, entre autres au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, chez Lock-Danseurs inc., au Théâtre de la Ville (Longueuil), à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau (Montréal) ainsi gu'au Centre des auteurs dramatiques. Présidente de RIDEAU de 2000 à 2003, Céline Marcotte a siégé à de nombreux conseils d'administration, notamment pour le Centre des auteurs dramatiques, le Réseau Scènes et les cahiers de théâtre JEU. Depuis l'automne 2020, elle est membre du comité exécutif de Théâtres associés (T.A.I.) inc.

Passionnée de théâtre, sa grande rigueur, son souci d'équité et sa remarquable sensibilité artistique lui confèrent une compréhension unique des enjeux spécifiques à la gestion et au développement d'organismes culturels, notamment en ce qui a trait à l'art vivant.



#### MARC SEGUIN

Membre du comité des programmes

Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021

Date d'échéance du mandat : le 14 décembre 2025

Région de résidence : Montérégie Profil de compétences : arts visuels,

cinéma, littérature

Diplômé en beaux-arts de l'Université Concordia, Marc Séguin est un artiste multidisciplinaire, à la fois peintre, romancier et cinéaste.

Dès sa première exposition en 1996, il attire favorablement l'attention des critiques et des collectionneurs. Ses tableaux font partie des collections de plusieurs grands musées tels que le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts du Québec.

Son œuvre comprend également cinq romans et un recueil de poèmes. Le premier long métrage de fiction qu'il a réalisé et écrit, Stealing Alice, est sorti en 2016. En 2017, il a réalisé le documentaire *La ferme* et son État, un portrait actuel des forces vives et des aberrations en agriculture au Québec. Marc Séguin siège également au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal.



TANYA SIROIS

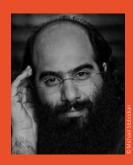
Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021 Date d'échéance du mandat : le 14 décembre 2025 Statut : administratrice indépendante Région de résidence : Capitale-Nationale Profil de compétence : gestion

Membre du comité de vérification

Tanya Sirois a débuté au sein du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) comme responsable des finances en 2009 jusqu'à sa nomination à la direction générale en 2013. En tant que directrice générale du RCAAQ, elle milite pour les droits et intérêts des citoyennes et citoyens autochtones afin qu'elles et qu'ils puissent agir et participer à leur épanouissement au sein d'une société juste et équitable. Elle possède plus d'une quinzaine d'années d'expérience en gestion, politiques publiques et gouvernance.

Elle est membre de la Première Nation innue de Pessamit. Tanya Sirois possède un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval (2004) et une maîtrise en administration publique (2018) de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Tanya Sirois siège présentement à titre de membre socioéconomique de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.



#### KIYA TABASSIAN

Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018 Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Profil de compétences : arts de la scène

Virtuose du setâr et compositeur acclamé, Kiya Tabassian est passé maître dans les créations issues des rencontres et métissages musicaux. En concert sur les scènes prestigieuses des cinq continents, avec son ensemble Constantinople, Kiya Tabassian a suscité l'intérêt d'un grand public et des critiques sur son travail unique et original. Durant la dernière décennie, il a présenté plus de 800 concerts dans 135 villes d'une trentaine de pays.

À titre de compositeur, d'interprète et d'improvisateur, il a collaboré avec la Société Radio-Canada, le projet international MediMuses, l'ensemble ATLAS (Pays-Bas), l'Orchestre symphonique de Montréal, le Nouvel Ensemble Moderne et l'Union européenne de radiotélévision. Depuis 2017, il agit comme artiste associé du prestigieux festival Rencontres musicales de Conques et y présente les plus récentes créations de Constantinople. Il a cofondé le Centre des musiciens du monde à Montréal en 2017, projet dont il assure la direction artistique.

Kiya Tabassian a une discographie de 20 albums dont plusieurs ont été acclamés par les critiques et ont reçu des prix.

Il a été membre du Conseil des arts de Montréal pendant sept ans, dont président du comité décisionnel en musique pendant trois ans. Pour son travail, il a reçu des bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada.



#### MAUDE THÉRIAULT

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Date de nomination et début du deuxième mandat : le 6 juin 2018 Date d'échéance du deuxième mandat :

Région de résidence : Saguenay-Lac-Saint-Jean



#### MARIO TRÉPANIER

Membre du comité des ressources humaines et du comité des

Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin

Région de résidence : Estrie

Architecte, administratrice et professeure, Maude Thériault participe à toutes les étapes des projets d'architecture de la firme Daniel Paiement, architecte, qu'elle a cofondée en 1980 et dont elle assume la coordination générale et administrative. Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal ainsi que d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise en administration des affaires pour cadres de l'Université du Québec à Chicoutimi, elle est présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines de l'Ordre des architectes du Québec et siège à son conseil d'administration depuis 2012. Elle a été professeure d'histoire et d'architecture jusqu'en juin 2021. Elle a fait partie du conseil d'administration du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium de 2013 à 2021. Elle a été présidente de la Fondation des Parlementaires québécois - Cultures à partager, section Saguenay, de 2014 à 2017.

Elle a reçu, en 2012, la Médaille de l'Assemblée nationale et, en 2014, le prix Hommage Bénévolat Québec pour son engagement continu et remarquable envers les institutions et les organismes de sa région.

Mario Trépanier œuvre dans le domaine des arts et de la culture depuis 35 ans. Il a été directeur général du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke de 2008 à 2022. Il a fondé et dirigé l'entreprise de services pour le milieu culturel Summum communications, de 2002 à 2008. Il y a développé une expertise en développement de publics, en organisation de tournées et en production déléguée d'événements. Il est responsable de la création et de la préparation de nombreux galas régionaux et cérémonies (Chambre de commerce, Université de Sherbrooke, Mondiaux d'athlétisme de 2003, Jeux du Canada de 2013). Il a activement participé à la mise en place de la première politique culturelle de l'Université de Sherbrooke. Il a également développé le projet Passeurs culturels avec la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, qui permet à des milliers de futurs enseignants d'être mieux outillés pour intégrer

Mario Trépanier a grandement servi les arts de la scène, notamment le théâtre. Il a aussi siégé au conseil d'administration de RIDEAU et du réseau Diffusion Inter-Centres qui regroupe de grandes salles de spectacles du Québec. L'organisme RIDEAU lui a décerné, en 2022, le prix Reconnaissance pour souligner sa contribution au milieu des arts de la scène en tant que leader et instigateur de projets porteurs pour son milieu.

Tableau 11 : Relevé des présences des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités en 2022-2023 (1er avril 2022 au 31 mars 2023)

	CONSEIL D'ADMINIS- TRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ D'AUDIT	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DES PROGRAMMES
Nombre de réunions en 2022-2023	6 (5 régulières et 1 spéciale)	4	5	2	4
Julie Bellemare	6/6		5/5		
Réal Bergeron	6/6	4/4	5/5		
Sonia Cesaratto	6/6				4/4
Alain Chartrand	5/6				4/4
Anne-Marie Jean*	6/6			1/1	4/4
Sylvain Lafrance**	6/6			1/1	4/4
Alix Laurent	6/6			2/2	
Mériol Lehmann	6/6			2/2	4/4
Céline Marcotte	5/6	4/4			4/4
Stephane Moraille (démission effective le 1er novembre 2022)	2/2			1/1	
Marc Séguin	6/6				4/4
Tanya Sirois (nommée au comité de gouvernance et d'éthique le 5 décembre 2022)	5/6	2/2	5/5		
Kiya Tabassian	5/6				3/4
Maude Thériault	6/6	4/4			
Mario Trépanier	5/6			2/2	4/4

Le nombre de présences aux réunions de chaque membre du conseil d'administration est comptabilisé en fonction du nombre de réunions qui se sont tenues depuis sa nomination jusqu'à sa démission ou son remplacement.

Conformément à son Règlement de régie interne, une personne membre du conseil d'administration est considérée avoir démissionné de celui-ci si elle est absente lors de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président ou la présidente du conseil d'administration ou le ou la secrétaire. En 2022-2023, aucun membre du conseil d'administration n'a été dans cette situation.

<sup>\*</sup> La présidente-directrice générale, Anne-Marie Jean, a été invitée à assister à l'une des réunions du comité des ressources humaines.

<sup>\*\*</sup> Le président ou la présidente peut assister aux réunions des comités.

#### Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas prévus au décret 1082-93 du 11 août 1993. Tous les membres du conseil d'administration ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi de la présidente directrice générale sont établis par décret du gouvernement du Québec.

#### Rémunération globale des dirigeantes et dirigeants

La rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés du Conseil prend en considération le salaire annuel de base et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de base de la présidente-directrice générale est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. Les échelles des titulaires d'un emploi supérieur sont adoptées par le gouvernement par décret.

Tableau 12 : Rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés

#### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2023 (en dollars)

NOMS ET FONCTIONS	NOMS ET FONCTIONS RÉMUNÉ-		ARIABLE	CONTRIBUTION AUX RÉGIMES	AUTRES	RÉMUNÉ-
DES CINQ DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS	REMUNE- RATION DE BASE VERSÉE	RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	RILT VERSÉ	DE RETRAITE ASSUMÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT®	AVANTAGES VERSÉS OU ACCORDÉS	RATION GLOBALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
<b>Anne-Marie Jean</b> Présidente-directrice générale	200 270 \$	0 \$	0 \$	27 001 \$	18 653 \$	245 924 \$
René Ruel Directeur des ressources humaines et de l'administration	177 870 \$	0 \$	0 \$	23 657 \$	2 962 \$	204 489 \$
Marie Daveluy Secrétaire générale et directrice de la planification et des programmes	177 846 \$	0 \$	0\$	23 642 \$	2 080 \$	203 568 \$
Honorine Youmbissi Directrice des communications et de la promotion des arts et des lettres	142 755 \$	0 \$	0 \$	18 244 \$	2 673 \$	163 672 \$
Véronique Fontaine Directrice du soutien aux organismes de création et production	142 186 \$	0 \$	0 \$	18 197 \$	2 582 \$	162 965 \$

La rémunération 2022-2023 comprend des montants payés rétroactivement pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

<sup>8.</sup> Le montant de compensation annuel au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) pour l'année 2022 a été évalué selon un taux de 3 % des cotisations audits régimes, tel que suggéré par Retraite Québec.

#### **Assurance collective et autres avantages**

Les dirigeantes et dirigeants du Conseil bénéficient de l'assurance collective SSQ Vie. Ce régime d'assurance collective offre les mêmes protections que le régime du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de primes applicables sont fixés par l'assureur annuellement et déterminent les taux de primes à assumer par l'employée ou l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale, et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

#### Honoraires payés à la vérificatrice ou au vérificateur externe

Aucuns honoraires n'ont été versés à une auditrice ou un auditeur externe. Conformément à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, l'auditeur externe du Conseil est le Vérificateur général du Québec.

### 4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

#### Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES	10
---------------------------------	----

#### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	1	6	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	1	6	0

#### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	0	4	0	
Partiellement acceptée		1	0	Art. 37, 40, 47 par. 3
Refusée (entièrement)		1	0	Art. 37, 40
Autres	4	0	0	Art. 1 et désistement

#### Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	0
NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION	0

### 4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La Politique linguistique du Conseil des arts et des lettres du Québec adapte à sa mission la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, et en encadre l'application. Elle est publiée sur son site Web.

Le Conseil a émis des directives claires afin d'encourager l'application d'une écriture inclusive et d'en permettre son application uniforme à travers ses nouvelles publications et ses nouveaux programmes. Le Conseil s'engage d'ailleurs à porter une attention particulière à l'écriture de ses nouveaux textes afin d'éviter toute discrimination.

#### Comité permanent et mandataire

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Non
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	
Si oui, expliquez lesquelles :	Oui
• Remise de la <i>Politique linguistique</i> à chaque nouvel(le) employé(e)	
• Publication de la <i>Politique linguistique</i> sur le site Web	

#### Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation?	Non
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	
La <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a été adoptée le 17 juin 1997.	
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	Oui
Depuis son adoption, la <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a fait l'objet de révisions approuvées par le conseil d'administration le 25 mars 2002, le 29 mars 2010 (RÉS. CA0910A061) et le 23 octobre 2017 (RÉS. CA1718A022).	

#### Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	
Si oui, expliquez lesquelles :	
Services-conseils linguistiques offerts en continu au personnel;	
Diffusion de chroniques linguistiques dans le bulletin interne pour promouvoir le bon usage :	
- N° 649 sur l'emploi du terme « bleu marine »	
- N° 656 sur les termes liés à l'inflation	
- N° 658 sur l'outil linguistique <i>Termium</i>	
- Nº 662 : exercice sur la rédaction épicène	
- Nº 663 : exercice sur la rédaction épicène (2)	Oui
- N° 664 : exercice sur les doublets complets	o u.
- N° 665 sur les mots ajoutés dans <i>Le Petit Larousse illustré 2023</i>	
<ul> <li>N° 666 sur les ressources linguistiques québécoises Usito et le Multidictionnaire de la langue française</li> </ul>	
- Nº 668 sur les termes liés au climat	
- N° 671 sur l'utilisation des pronoms personnels et des déterminants possessifs	
• Formation sur la rédaction épicène de l'Office québécois de la langue française (OQLF) offerte à tout le personnel le 13 octobre 2022. Un guide conçu par le Conseil a par la suite été mis à leur disposition.	
• Différentes formations suivies par le mandataire du comité permanent :	
- Formation de l'OQLF sur la rédaction épicène suivie le 10 mai 2022.	

s.o.: sans objet

## 4.8 Politique de financement des services publics

En 2022-2023, le Conseil n'a offert aucun service tarifé dans le cadre de la Politique de financement des services publics. Le Conseil est un organisme subventionnaire qui s'adresse aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux organismes artistiques sans but lucratif. Il n'applique pas de tarification à ses clientèles.



#### $ERRANCES \rightarrow$

La production *Errances* de la compagnie Zeugma Danse et de la chorégraphe Frédérique-Annie Robitaille, présentée à l'Esplanade de la Place Bell de Laval en juillet 2022.

Sur la photo : les artistes Sébastien Chalumeau, Stéphanie Boulay, Marianne Larose, Louis Roy, Rachel Carignan, Regina Reichherzer, Bruno Martinez Gamiz et Chloe Hart

Crédit photo : David Wong

#### ← ENTITÉ

L'artiste multidisciplinaire Alexandra Rodríguez Ramírez a profité d'une résidence au Goethe-Institut Salvador-Bahia au printemps 2022 pour créer la performance photo Entité.

Sur la photo : l'artiste Alexandra Rodríguez Ramírez

Crédit photo : Kevin Oux

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conseil reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conseil, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La présidente-directrice générale,

**Anne-Marie Jean** 

Québec, le 12 juin 2023



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers

#### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liguider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité:
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- · je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

David Month, CPA DURITEUR

Daniel Martel, CPA auditeur Directeur principal d'audit

Québec, le 12 juin 2023

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

#### De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL	
REVENUS				
Transferts du gouvernement du Québec				
Aide financière (note 12)	128 502 900	\$ 182 347 871	\$ 191 563 286	\$
Administration (note 12)	8 149 600	8 456 267	8 080 104	
Maintien d'actifs	571 581	490 889	547 123	
Intérêts	300 000	3 650 307	766 897	
Autres revenus	30 000	30 000	30 185	
	137 554 081	194 975 334	200 987 595	
CHARGES				
Aide financière octroyée (note 4)	128 502 900	186 442 243	192 540 500	
Annulation d'aide financière octroyée au cours des exercices antérieurs	(225 000)	(1 594 372)	(977 214)	
	128 277 900	184 847 871	191 563 286	
Frais d'administration (note 5)	9 931 455	10 133 462	9 300 024	
	138 209 355	194 981 333	200 863 310	
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(655 274)	(5 999)	124 285	
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 015 038	3 015 138	2 890 853	
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	2 359 864	\$ 3 009 139	\$ 3 015 138	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### Au 31 mars 2023

	2023	2022	
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie	67 331 133	\$ 82 350 784	\$
Débiteurs	59 061	57 503	
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec			
Maintien d'actifs	2 269 809	2 127 390	
Intérêts courus à recevoir	305 587	74 029	
	69 965 590	84 609 706	
PASSIFS			
Emprunt temporaire (note 7)			
Maintien d'actifs	1 076 195	928 606	
Créditeurs et charges à payer (note 8)	45 496 961	68 852 868	
Provision pour vacances (note 9)	825 769	771 856	
Provision pour allocation de transition (note 9)	119 900	99 841	
Provision pour congés de maladie (note 9)	586 310	602 812	
Dettes (note 10)			
Maintien d'actifs	1 195 884	1 199 322	
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	1 200 588	1 280 909	
Transferts reportés (note 12)	18 301 202	9 740 040	
Autres revenus reportés	54 241	54 241	
	68 857 050	83 530 495	
ACTIFS FINANCIERS NETS	1 108 540	1 079 211	
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 13)	1 875 461	1 882 747	
Charges payées d'avance	25 138	53 180	
	1 900 599	1 935 927	
EXCÉDENT CUMULÉ	3 009 139	\$ 3 015 138	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

#### De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(655 274)	\$ (5 999)	\$ 124 285 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(545 213)	(418 241)	(1 772 674)
Amortissement des immobilisations corporelles	562 176	425 527	496 498
	16 963	7 286	(1 276 176)
Acquisition de charges payées d'avance Utilisation de charges payées d'avance		(22 095) 50 137	(66 492) 40 522
ounsation de charges payees d'avance		28 042	(25 970)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(638 311)	29 329	(1 177 861)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 079 211	1 079 211	2 257 072
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	440 900	\$ 1 108 540	\$ 1079 211 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

#### De l'exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2023	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
(Déficit) Excédent de l'exercice	(5 999)	\$ 124 285	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Ajustement relatif au remboursement des emprunts temporaires et des dettes	(321 738)	(261 494)	
Virement des transferts reportés	(9 062 656)	(20 485 332)	
Amortissement des immobilisations corporelles	425 527	496 498	
	(8 958 867)	(20 250 328)	
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :			
Débiteurs	(1 558)	(25 148)	
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec	(142 419)	(260 602)	
Intérêts courus à recevoir	(231 558)	(38 041)	
Créditeurs et charges à payer	(23 355 907)	44 382 208	
Provision pour vacances	53 913	77 837	
Provision pour allocation de transition	20 059	-	
Provision pour congés de maladie	(16 502)	(34 729)	
Transferts reportés	17 623 818	8 998 142	
Charges payées d'avance	28 042	(25 970)	
	(6 022 112)	53 073 697	
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(14 986 978)	32 947 654	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS			
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(418 241)	(427 649)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunts temporaires effectués	465 889	504 460	
Emprunts temporaires remboursés	-	(767)	
Dettes effectuées	-	1 179 900	
Dettes remboursées	-	(1 157 069)	
Obligation découlant de contrats de location-acquisition remboursée	(80 321)	(64 116)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	385 568	462 408	
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(15 019 651)	32 982 413	
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	82 350 784	49 368 371	
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	67 331 133	\$ 82 350 784	\$
INFORMATIONS ADDITIONELLES:			
Intérêts reçus	3 418 749	\$ 728 856	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 mars 2023

#### 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES **ACTIVITÉS**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) a été constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (RLRQ, chapitre C-57.02). Il exerce ses attributions dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques, ainsi qu'en matière de recherche architecturale. Il a pour objet de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production et d'en favoriser le rayonnement au Québec et, dans le respect de la politique québécoise en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et de celle en matière d'affaires internationales, dans le reste du Canada et à l'étranger. Il a aussi pour objet de soutenir le perfectionnement des artistes.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3), et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5e suppl.)), le Conseil n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES **COMPTABLES**

#### Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

#### **Utilisations d'estimations**

La préparation des états financiers du Conseil, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour allocation de transition, la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

#### États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

#### **Instruments financiers**

La trésorerie, les débiteurs, les transferts à recevoir du gouvernement du Québec et les intérêts courus à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'emprunt temporaire, les créditeurs et charges à payer (sauf ceux relatifs aux avantages sociaux), la provision pour vacances et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### **Transferts**

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec, que tous les critères d'admissibilités sont atteints et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

#### Intérêts et Autres revenus

Les intérêts et les autres revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les éléments qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre d'autres revenus reportés.

#### **Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'està-dire dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées.

Les charges d'aide financière octroyée sont comptabilisées à titre de charges dans l'exercice où le transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité.

Les annulations d'aide financière octroyée sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées

#### **Actifs financiers**

#### Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse.

#### **Passifs financiers**

#### **Avantages sociaux futurs**

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif dans la provision pour vacances. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

#### Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Conseil. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

#### Obligation découlant de contrats de location

Les contrats de location auxquels le Conseil est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de locationacquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Les autres contrats de location conclus à titre de preneur sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

#### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Conseil sont normalement employés pour fournir des services futurs.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service. Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique et qui ne sont pas des opérations interentités sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Catégorie	Méthode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Audiovisuel	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Développement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans et 15 ans

#### Réduction de valeur sur immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Conseil bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Conseil bénéficie des services acquis.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

#### 3. MODIFICATION COMPTABLE

#### Adoption de nouvelle norme comptable

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, le Conseil a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants:

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de la mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par le Conseil s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et passé en charges de manière logique et systématique;

- Le coût de la mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant reguis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Conseil.

#### 4. AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE

	2023	2022
Théâtre	38 698 647	\$ 32 024 781 \$
Arts du cirque	8 818 780	15 004 689
Musique et chanson	42 970 427	34 971 285
Arts numériques, cinéma et vidéo	12 939 437	12 558 435
Arts visuels	19 546 901	16 041 144
Danse	19 376 113	21 498 572
Littérature	7 035 437	6 725 129
Arts multidisciplinaires	3 707 652	3 577 624
Pluridisciplinaires	31 120 833	48 676 388
Humour	158 500	195 000
Autres activité*	2 069 516	1 267 453
	186 442 243	<b>\$ 192 540 500 \$</b>

<sup>\*</sup> Dans la catégorie Autres activités, des dépenses de 1 230 407 \$ (2022 : 699 003 \$) sont inscrites pour les frais de comités et jurys et les classes d'entraînement dans le domaine de la danse.

#### 5. FRAIS D'ADMINISTRATION

	2023	2022	
Traitements et avantages sociaux	7 949 505	\$ 7 397 766	\$
Loyer	745 155	698 580	
Amortissement des immobilisations corporelles	425 527	496 498	
Honoraires professionnels	537 251	387 276	
Frais de déplacement et représentation	144 369	42 536	
Publicité et communication	64 505	30 118	
Fournitures et approvisionnements	190 653	174 571	
Frais d'emprunt sur financement long terme	75 877	48 720	
Entretien et réparations	620	23 959	
	10 133 462	\$ 9 300 024	\$

6. RÉGIME D'EMPRUNT

Le Conseil est autorisé par le décret numéro 467-2023 du gouvernement du Québec à emprunter à court terme, par marge de crédit ou à long terme un maximum de 3 041 781 \$ et ce, jusqu'au 31 octobre 2023, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Au 31 mars 2023, le total de la marge de crédit s'élève à 1 076 195 \$ (2022 : 928 606 \$). Le total des emprunts sur les billets à long terme s'élève à 1 195 884 \$ (2022 : 1 199 322 \$). Les détails sont présentés aux notes 7 et 10.

#### 7. EMPRUNT TEMPORAIRE

	2023	2022
Marge de crédit	1 076 195 \$	928 606 \$

Au 31 mars 2023, le Conseil détient une marge de crédit auprès du ministère des Finances de 1 627 312 \$ échéant le 31 octobre 2023. Cette marge de crédit porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 %.

Au cours de l'exercice, un montant de 318 300 \$ (2022: 424 913 \$) sans incidence sur la trésorerie est exclu des flux de trésorerie concernant la dette assumée directement par le Ministère de la Culture et des Communications.

#### 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Traitements	1 195 308	\$ 1168430 \$
Avantages sociaux	336 712	229 020
Autres dépenses	258 242	194 318
Aide financière	43 706 699	67 261 100
	45 496 961	\$ 68 852 868 \$

#### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régimes de retraite

Les employés du Conseil participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur au cours de l'année civile 2022. Ainsi, le Conseil a estimé un montant de compensation à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

#### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les cotisations du Conseil, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 544 747 \$ (2022 : 612 154 \$). Les obligations du Conseil envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

#### Provision pour allocation de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Conformément aux modalités prévues à la section 5 du chapitre II des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le Conseil a inscrit une provision pour allocation de transition de 119 900 \$ (2022 : 99 841 \$).

#### Provision pour congés de maladie et vacances

Le Conseil dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conseil, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Celles-ci prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables du 1er avril 2017 au 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1er avril 2017 ont été payées à 70 % au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

#### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2023	2022
Taux d'indexation	3,10 % à 3,70 %	3,15 % à 3,65 %
Taux d'actualisation	3,56 % à 4,64 %	2,53 % à 3,40 %
Durée résiduelle moyenne des salariés actifs	1 à 26 ans	2 à 24 ans

	2	2023	2022		
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	
Solde au début de l'exercice	771 856 \$	602 812 \$	694 019 \$	637 541 \$	
Charges de l'exercice	651 612	200 451	650 492	208 343	
Prestations versées au cours de l'exercice	(597 699)	(216 953)	(572 655)	(243 072)	
Solde à la fin de l'exercice	825 769 \$	5 586 310 \$	771 856 \$	602 812 \$	

#### 10. DETTES

	2023	2022
Emprunts sur billets à long terme auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession, au taux effectif*		
2,314 %, remboursable en versement annuel en capital de 61 300 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2029	367 802 \$	427 458 \$
1,130 %, remboursable en versement annuel en capital de 78 833 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2026	315 334	393 300
1,653 %, remboursable en versement annuel en capital de 64 582 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2026	193 746	257 700
3,437 %, remboursable en versement annuel en capital de 63 800 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2027	319 002	-
2,610 %, remboursé au cours de l'exercice	-	120 864
	1 195 884 \$	1 199 322 \$

<sup>\*</sup> La valeur comptable nette des immobilisations reliées à ces emprunts au 31 mars 2023 est de 694 829 \$ (2022 : 612 446 \$)

Au cours de l'exercice, un montant de 3 438 \$ (2022 : 686 407 \$) sans incidence sur la trésorerie est exclu des flux de trésorerie concernant la dette assumée directement par le Ministère de la Culture et des Communications.

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

_	Capital	Intérêts	Total
2024	268 516 \$	25 540 \$	294 056 \$
2025	268 516	20 226	288 742
2026	268 516	14 656	283 172
2027	203 935	9 087	213 022
2028	125 101	5 030	130 131
2029	61 300	1 419	62 719
	1 195 884 \$	75 958 \$	1 271 842 \$

## 11. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2023	2022	
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant de 1 345 025 \$ auprès de la Société québécoise des infrastructures, au taux de 2,13 %, remboursable en versements mensuels en capital et intérêts de 8 721 \$ jusqu'au 1er mai 2036	1 200 588	\$ 1 280 909	\$

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2024	79 851	24 796 \$	104 647 \$
2025	81 569	23 078	104 647
2026	83 323	21 324	104 647
2027	85 116	19 531	104 647
2028	86 946	17 701	104 647
2029 et suivantes	783 783	70 839	854 622
	1 200 588 \$	177 269 \$	1 377 857 \$

### 12. TRANSFERTS REPORTÉS

			2023	
	Aide financière	Administration	Total	
Solde au début de l'exercice	9 740 040 \$	- \$	9 740 040	\$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	190 465 700	8 899 600	199 365 300	
Transferts constatés au cours de l'exercice	(182 347 871)	(8 456 267)	(190 804 138)	
Variation des transferts reportés	8 117 829	443 333	8 561 162	
Solde à la fin de l'exercice	17 857 869 \$	443 333 \$	18 301 202	\$
			2022	
_	Aide financière	Administration	Total	_
Solde au début de l'exercice	21 202 126 \$	25 104 \$	21 227 230	\$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	180 101 200	8 055 000	188 156 200	
Transferts constatés au cours de l'exercice	(191 563 286)	(8 080 104)	(199 643 390)	
Variation des transferts reportés	(11 462 086)	(25 104)	(11 487 190)	_
Solde à la fin de l'exercice	9 740 040 \$	- \$	9 740 040	\$
<del>-</del>				_

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

						2023
-	Mobilier	Audiovisuel	Équipement informatique	Développement informatique	Améliorations locatives*	Total
Coût						
Solde au début	517 785 \$	194 640 \$	566 906 \$	3 085 378 \$	1 360 221 \$	5 724 930 \$
Acquisition	3 666	25 986	174 248	199 130	15 211	418 241
Solde à la fin	521 451	220 626	741 154	3 284 508	1 375 432	6 143 171
-						
Amortissement c	umulé					
Solde au début	320 684	151 643	494 027	2 792 848	82 981	3 842 183
Amortissement	61 400	17 768	59 340	194 349	92 670	425 527
Solde à la fin	382 084	169 411	553 367	2 987 197	175 651	4 267 710
-						
Valeur comptable nette	139 367 \$	51 215 \$	187 787 \$	297 311 \$	1 199 781 \$	1 875 461 \$

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

						2022
-	Mobilier	Audiovisuel	Équipement informatique	Développement informatique	Améliorations locatives*	Total
Coût						
Solde au début	311 803 \$	175 578 \$	540 614 \$	2 927 054 \$	116 835 \$	4 071 884 \$
Acquisitions	205 982	19 062	38 542	158 324	1 350 764	1 772 674
Dispositions	-	-	12 250	-	107 378	119 628
Solde à la fin	517 785	194 640	566 906	3 085 378	1 360 221	5 724 930
-						
Amortissement c	umulé					
Solde au début	233 972	131 992	430 510	2 555 135	113 704	3 465 313
Amortissement	86 712	19 651	75 767	237 713	76 655	496 498
Dispositions	-	-	12 250	-	107 378	119 628
Solde à la fin	320 684	151 643	494 027	2 792 848	82 981	3 842 183
Valeur comptable nette	197 101 \$	42 997 \$	72 879 \$	292 530 \$	1 277 240 \$	1 882 747 \$

<sup>\*</sup> Le total des améliorations locatives inclut des immobilisations louées en vertu d'un contrat de location-acquisition au montant de 1 345 025 \$ (2022 : 1 345 025 \$), dont l'amortissement cumulé est de 164 393 \$ (2022 : 74 724 \$) et la valeur nette de 1 180 632 \$ (2022 : 1 270 301 \$). La charge d'amortissement de ces immobilisations louées est de 89 669 \$ (2022:74724\$).

### 14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des procédés en matière de gestion qui l'assurent de gérer les risques et de minimiser les impacts potentiels

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque associé aux débiteurs et aux transferts à recevoir sont réduits puisque ces actifs financiers proviennent principalement du gouvernement du Québec. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conseil au risque de crédit. L'échéance des débiteurs est de 30 jours. Il n'y a pas de provision pour mauvaises créances. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est minime puisque le Conseil investit ses excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

#### 14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'ils arrivent à échéance. Il considère qu'il détient suffisamment d'encaisse et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. L'aide financière est versée au fur et à mesure que le bénéficiaire a respecté les modalités de versement inscrites dans la lettre d'entente, ce qui peut s'échelonner entre 10 jours et une année, dépendamment du programme. Pour les autres créditeurs et charges à payer, le délai de paiement est de 30 jours, à l'exception de la provision pour vacances qui sera payée dans la prochaine année. Le Conseil établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. La marge de crédit vient à échéance le 31 octobre 2023. Pour l'échéancier du versement des dettes à long terme, l'information est présentée aux notes 10 et 11.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt, et l'autre risque de prix. Le Conseil est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

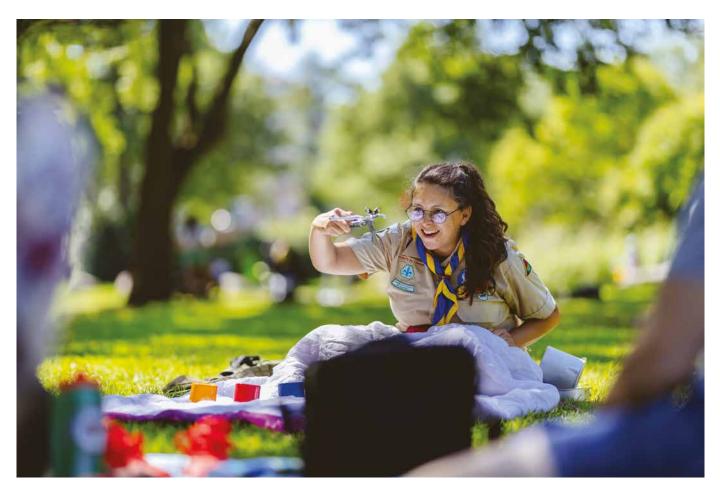
Les marges de crédit portent intérêt à taux variable et exposent le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt. Cependant, puisque les intérêts payés sur l'une des marges de crédit seront remboursés par le Ministère de la Culture et des Communications, le risque de flux de trésorerie est minime.

Les dettes à long terme du Conseil portent intérêt à taux fixe réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie suite à une variation du taux d'intérêt car ils sont détenus jusqu'à échéance.

#### 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives concernant ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale du Conseil.

Le Conseil n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.



#### THÉÂTRE DE PARCS ↑

Le Théâtre jeunesse Les Gros Becs s'est promené dans les parcs de la Ville de Québec à l'été 2022 dans le cadre de la série *Théâtre* de parcs réalisée avec le soutien de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique.

Sur la photo : l'interprète et co-autrice Nadia Girard Eddahia lors d'une présentation de l'œuvre *Le Camping — Édition 2022* 

Crédit photo : Stéphane Bourgeois



L'artiste multidisciplinaire Johanne Roussy a emporté le Prix du CALQ — Artiste de l'année sur la Côte-Nord en 2022.

Sur la photo : Marie-France Brunelle, directrice de Culture Côte-Nord, Johanne Roussy, artiste, Nataly Rae, chargée de programme au Conseil des arts et des lettres du Québec, Pia Di Lalla, directrice générale de l'École de Musique Côte-Nord et présidente de Culture Côte-Nord et Michel Neault, technicien en production régionale à Télé-Québec lors de la remise du prix en juin 2022

Crédit photo : François Trahan

#### THE VANTAGE POINT BATTLE $\rightarrow$

L'événement de danse The Vantage Point Battle, organisé par l'artiste James Elalouf, a rassemblé à Montréal en août 2022 des danseurs et danseuses de partout au Canada.

Sur la photo : un duel de danse entre deux artistes

Crédit photo : Senya Rose

# TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES



## 6. TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Pour l'ensemble des tableaux complémentaires, les résultats pour les artistes concernent aussi les écrivaines et écrivains et les commissaires.

Tableau 13 : Aide financière du Conseil selon la discipline artistique en 2022-2023

	BOURS	SES	SUBVENTI	ONS	ТОТА	.L <sup>9</sup>
Discipline artistique	\$	%	\$	%	\$	%
Arts du cirque	498 409	1,9	8 255 234	5,2	8 753 643	4,7
Arts multidisciplinaires	1 412 861	5,3	2 294 791	1,4	3 707 652	2,0
Arts numériques	629 910	2,4	3 150 809	2,0	3 780 719	2,0
Arts visuels	4 845 310	18,1	13 503 174	8,5	18 348 484	9,9
Chanson	3 473 124	13,0	-	-	3 473 124	1,9
Cinéma et vidéo	6 459 224	24,1	2 699 494	1,7	9 158 718	4,9
Danse	1 766 491	6,6	17 533 868	11,1	19 300 359	10,4
Humour	158 500	0,6	-	-	158 500	0,1
Littérature et conte	2 749 436	10,3	4 286 001	2,7	7 035 437	3,8
Métiers d'art	511 537	1,9	393 500	0,2	905 037	0,5
Musique	2 813 983	10,5	36 683 320	23,2	39 497 303	21,3
Pluridisciplinaire	40 000	0,1	31 080 833	19,6	31 120 833	16,8
Recherche architecturale	27 500	0,1	265 880	0,2	293 380	0,2
Théâtre	1 368 597	5,1	37 330 050	23,6	38 698 647	20,9
Arts et lettres <sup>10</sup>	-	-	980 000	0,6	980 000	0,5
Total	26 754 882	100,0	158 456 954	100,0	185 211 836	100,0

<sup>9.</sup> Le total de l'aide financière accordée (185 211 836 \$) représente la somme des montants accordés en bourses et subventions. Il diffère des 186 442 243 \$ inscrits aux états financiers. Ceux-ci comprennent les frais de comités et jurys et les cotisations à la CNESST pour la protection des artistes de la danse en période d'entraînement.

<sup>10.</sup> Observatoire de la Culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

Tableau 14 : Aide financière du Conseil selon la région administrative en 2022-2023

	BOURS	ES	SUBVENTIONS		TOTAL		
Région administrative	\$	%	\$	%	\$	%	
Bas-Saint-Laurent	749 053	2,8	3 685 907	2,3	4 434 960	2,4	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	238 075	0,9	3 895 732	2,5	4 133 807	2,2	
Capitale-Nationale	2 189 139	8,2	22 161 383	14,0	24 350 522	13,1	
Mauricie	615 616	2,3	3 070 950	1,9	3 686 566	2,0	
Estrie	878 130	3,3	4 599 422	2,9	5 477 552	3,0	
Montréal	16 373 433	61,2	90 735 453	57,3	107 108 886	57,8	
Outaouais	377 796	1,4	2 051 535	1,3	2 429 331	1,3	
Abitibi-Témiscamingue	254 685	1,0	2 873 677	1,8	3 128 362	1,7	
Côte-Nord	317 048	1,2	1 129 648	0,7	1 446 696	0,8	
Nord-du-Québec	54 450	0,2	135 426	0,1	189 876	0,1	
Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	506 352	1,9	2 723 624	1,7	3 229 976	1,7	
Chaudière-Appalaches	425 910	1,6	1 690 817	1,1	2 116 727	1,1	
Laval	326 875	1,2	2 398 986	1,5	2 725 861	1,5	
Lanaudière	577 412	2,2	4 477 509	2,8	5 054 921	2,7	
Laurentides	953 898	3,6	3 084 722	1,9	4 038 620	2,2	
Montérégie	1 693 367	6,3	6 528 276	4,1	8 221 643	4,4	
Centre-du-Québec	210 225	0,8	3 111 900	2,0	3 322 125	1,8	
Région hors Québec <sup>11</sup>	13 418	0,1	101 987	0,1	115 405	0,1	
Total	26 754 882	100,0	158 456 954	100,0	185 211 836	100,0	

	BOURSES		SUBVENTIONS		TOTAL	
Regroupement de régions	\$	%	\$	%	\$	%
Capitale-Nationale	2 189 139	8,2	22 161 383	14,0	24 350 522	13,1
Montréal	16 373 433	61,2	90 735 453	57,3	107 108 886	57,8
Régions	8 178 892	30,6	45 458 131	28,7	53 637 023	29,0
Région hors Québec <sup>10</sup>	13 418	0,1	101 987	0,1	115 405	0,1
Total	26 754 882	100,0	158 456 954	100,0	185 211 836	100,0

<sup>11.</sup> Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et d'ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.







#### ↑ LA ROUTE DES SAUVAGES

L'artiste Ginette Kakakos Aubin a obtenu du soutien dans le cadre du programme Re-Connaître pour effectuer une recherche de création aux archives du Musée de la civilisation de Québec et peindre la toile grand format La route des sauvages.

Sur la photo : toile inspirée de photos d'archives représentant Noel et Michel, deux guides autochtones du Nouveau-Brunswick, ainsi que le guide malécite de Cacouna Paul Brière

Crédit photo : Ginette Kakakos Aubin

Tableau 15 : Aide financière aux artistes selon la discipline artistique 2022-2023

	BOURSES DEMANDÉES		BOURSES ACCORDÉES		BOURSE MOYENNE	TAUX DE F			CCORDÉ %)
Discipline	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	97	1 636 396	36	498 409	13 845	37,1	30,5	2,0	1,9
Arts multidisciplinaires	262	5 581 217	97	1 412 861	14 566	37,0	25,3	5,5	5,3
Arts numériques	145	3 067 930	50	629 910	12 598	34,5	20,5	2,8	2,4
Arts visuels	1 173	18 774 478	376	4 845 310	12 886	32,1	25,8	21,3	18,1
Chanson	669	13 365 995	193	3 473 124	17 995	28,8	26,0	10,9	13,0
Cinéma et vidéo	913	26 207 279	263	6 459 224	24 560	28,8	24,6	14,9	24,1
Danse	298	5 158 180	114	1 766 491	15 496	38,3	34,2	6,5	6,6
Humour	19	667 751	7	158 500	22 643	36,8	23,7	0,4	0,6
Littérature et conte	717	12 479 034	241	2 749 436	11 408	33,6	22,0	13,7	10,3
Métiers d'art	116	1 703 485	45	511 537	11 367	38,8	30,0	2,6	1,9
Musique	637	10 184 634	238	2 813 983	11 823	37,4	27,6	13,5	10,5
Pluridisciplinaire	1	45 825	1	40 000	40 000	100,0	87,3	0,1	0,1
Recherche architecturale	11	241 985	3	27 500	9 167	27,3	11,4	0,2	0,1
Théâtre	282	4 923 024	99	1 368 597	13 824	35,1	27,8	5,6	5,1
Total général	5 340	104 037 213	1 763	26 754 882	15 176	33,0	25,7	100,0	100,0

Tableau 16 : Aide financière aux artistes selon la région administrative 2022-2023

		OURSES MANDÉES		OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE		RÉPONSE 6)		CCORDÉ %)
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Bas-Saint- Laurent	121	2 236 077	51	749 053	14 687	42,1	33,5	2,9	2,8
Saguenay–Lac- Saint-Jean	80	1 367 520	21	238 075	11 337	26,3	17,4	1,2	0,9
Capitale- Nationale	459	9 200 164	135	2 189 139	16 216	29,4	23,8	7,7	8,2
Mauricie	125	2 215 730	37	615 616	16 638	29,6	27,8	2,1	2,3
Estrie	200	3 397 946	63	878 130	13 939	31,5	25,8	3,6	3,3
Montréal	3 100	61 972 919	1 028	16 373 433	15 927	33,2	26,4	58,3	61,2
Outaouais	114	2 003 981	30	377 796	12 593	26,3	18,9	1,7	1,4
Abitibi- Témiscamingue	58	773 366	26	254 685	9 796	44,8	32,9	1,5	1,0
Côte-Nord	38	705 201	21	317 048	15 098	55,3	45,0	1,2	1,2
Nord-du- Québec	10	171 467	6	54 450	9 075	60,0	31,8	0,3	0,2
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	95	1 692 335	33	506 352	15 344	34,7	29,9	1,9	1,9
Chaudière- Appalaches	87	1 370 784	28	425 910	15 211	32,2	31,1	1,6	1,6
Laval	71	1 413 927	25	326 875	13 075	35,2	23,1	1,4	1,2
Lanaudière	130	2 807 629	40	577 412	14 435	30,8	20,6	2,3	2,2
Laurentides	221	4 020 850	67	953 898	14 237	30,3	23,7	3,8	3,6
Montérégie	385	7 976 416	129	1 693 367	13 127	33,5	21,2	7,3	6,3
Centre-du- Québec	43	697 481	20	210 225	10 511	46,5	30,1	1,1	0,8
Région hors Québec	3	13 420	3	13 418	4 473	100,0	100,0	0,2	0,1
Total général	5 340	104 037 213	1 763	26 754 882	15 176	33,0	25,7	100,0	100,0

Tableau 17 : Aide financière aux artistes selon le type de soutien 2022-2023

	BOURSES DEMANDÉES		BOURSES ACCORDÉES		BOURSE MOYENNE	TAUX DE RÉPONSE (%)		TOTAL ACCORDÉ (%)	
Type de soutien	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Prix du Conseil	285	2 850 000	23	230 000	10 000	8,1	8,1	1,3	0,9
Programme général de bourses pour les artistes <sup>12</sup>	3 790	76 794 759	1 283	20 937 527	16 319	33,9	27,3	72,8	78,3
Circulation d'œuvres au Québec	50	354 056	18	126 032	7 002	36,0	35,6	1,0	0,5
Circulation d'œuvres hors Québec	207	1 555 268	108	614 491	5 690	52,2	39,5	6,1	2,3
Création	2 040	56 408 362	559	14 319 382	25 616	27,4	25,4	31,7	53,5
Déplacement	506	1 525 087	258	680 779	2 639	51,0	44,6	14,6	2,5
Exploration et recherche	507	8 980 116	141	2 419 349	17 159	27,8	26,9	8,0	9,0
Opportunités stratégiques et plan de carrière	20	1 587 485	8	525 200	65 650	40,0	33,1	0,5	2,0
Perfectionnement	243	1 733 535	108	639 039	5 917	44,4	36,9	6,1	2,4
Présentation publique	205	4 422 033	77	1 502 955	19 519	37,6	34,0	4,4	5,6
Publication et documentation critique	12	228 817	6	110 300	18 383	50,0	48,2	0,3	0,4
Partenariat territorial	483	7 856 910	217	2 190 151	10 093	44,9	27,9	12,3	8,2
Studios et ateliers- résidences	217	2 439 700	48	442 250	9 214	22,1	18,1	2,7	1,7
Re-Connaître	72	1 597 215	41	741 921	18 096	56,9	46,5	2,3	2,8
Vivacité	299	9 006 658	67	1 779 725	26 563	22,4	19,8	3,8	6,7
Autres bourses <sup>13</sup>	194	3 491 971	84	433 308	5 158	43,3	12,4	4,8	1,6
Total général	5 340	104 037 213	1 763	26 754 882	15 176	33,0	25,7	100,0	100,0

<sup>12.</sup> Comprend aussi écrivaines, écrivains et commissaires.

<sup>13.</sup> Acquisition et mise en marché, Appel à projets en partenariat avec le Grand Théâtre de Québec, Création d'une œuvre de fiction en baladodiffusion jeunesse pour Télé-Québec, Jeux de la Francophonie, Programme d'art public pour la relève – Première Ovation, Aide spéciale.

Tableau 18 : Aide financière aux organismes selon la discipline artistique 2022-2023

		GANISMES MANDEURS		GANISMES OUTENUS	AIDE MOYENNE	TAU) RÉPON		T	CCORDÉ %)
Disciplines	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	33	10 131 296	30	8 255 234	275 174	90,9	81,5	3,3	5,2
Arts multidisciplinaires	56	4 282 239	36	2 294 791	63 744	64,3	53,6	4,0	1,4
Arts numériques	33	4 131 466	25	3 150 809	126 032	75,8	76,3	2,8	2,0
Arts visuels	132	18 038 145	115	13 503 174	117 419	87,1	74,9	12,8	8,5
Cinéma et vidéo	40	3 767 369	35	2 699 494	77 128	87,5	71,7	3,9	1,7
Danse	109	23 443 939	97	17 533 868	180 762	89,0	74,8	10,8	11,1
Littérature et conte	79	5 868 882	68	4 286 001	63 029	86,1	73,0	7,6	2,7
Métiers d'art	5	461 750	3	393 500	131 167	60,0	85,2	0,3	0,2
Musique	207	45 458 879	171	36 683 320	214 522	82,6	80,7	19,0	23,2
Pluridisciplinaire	162	41 608 872	153	31 080 833	203 143	94,4	74,7	17,0	19,6
Recherche architecturale	3	303 380	3	265 880	88 627	100,0	87,6	0,3	0,2
Théâtre	253	50 096 674	197	37 330 050	189 493	77,9	74,5	21,9	23,6
Autres secteurs d'activités <sup>14</sup>	21	980 000	21	980 000	46 667	100,0	100,0	2,3	0,6
Total général*	1 060	208 572 891	900	158 456 954	176 063	84,9	76,0	100,0	100,0

<sup>\*</sup> Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'une discipline. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes disciplines confondues. Ne correspond pas à la somme des parties.

<sup>14.</sup> Observatoire de la Culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

Tableau 19 : Aide financière aux organismes selon la région administrative 2022-2023

	ORGANISMES DEMANDEURS		ORGANISMES SOUTENUS		AIDE MOYENNE	TAUX DE RÉPONSE (%)		TOTAL ACCORDÉ (%)	
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	%
Bas-Saint- Laurent	30	4 857 194	25	3 685 907	147 436	83,3	75,9	2,8	2,3
Saguenay–Lac- Saint-Jean	32	5 590 900	29	3 895 732	134 336	90,6	69,7	3,2	2,5
Capitale- Nationale	137	28 156 617	112	22 161 383	197 869	81,8	78,7	12,4	14,0
Mauricie	18	3 886 657	17	3 070 950	180 644	94,4	79,0	1,9	1,9
Estrie	47	7 257 002	40	4 599 422	114 986	85,1	63,4	4,4	2,9
Montréal	550	116 256 597	472	90 735 453	192 236	85,8	78,0	52,4	57,3
Outaouais	29	3 015 752	21	2 051 535	97 692	72,4	68,0	2,3	1,3
Abitibi- Témiscamingue	18	4 511 475	16	2 873 677	179 605	88,9	63,7	1,8	1,8
Côte-Nord	16	1 635 716	15	1 129 648	75 310	93,8	69,1	1,7	0,7
Nord-du- Québec	4	169 101	4	135 426	33 857	100,0	80,1	0,4	0,1
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	21	3 738 737	21	2 723 624	129 696	100,0	72,8	2,3	1,7
Chaudière- Appalaches	21	2 315 090	17	1 690 817	99 460	81,0	73,0	1,9	1,1
Laval	15	3 342 929	13	2 398 986	184 537	86,7	71,8	1,4	1,5
Lanaudière	22	5 910 277	16	4 477 509	279 844	72,7	75,8	1,8	2,8
Laurentides	30	5 085 417	20	3 084 722	154 236	66,7	60,7	2,2	1,9
Montérégie	49	9 054 117	41	6 528 276	159 226	83,7	72,1	4,6	4,1
Centre-du- Québec	15	3 687 326	14	3 111 900	222 279	93,3	84,4	1,6	2,0
Région hors Québec¹⁵	9	101 987	9	101 987	11 332	100,0	100,0	1,0	0,1
Total général*	1 060	208 572 891	900	158 456 954	176 063	84,9	76,0	100,0	100,0

<sup>\*</sup> Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'une région. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes régions confondues.

<sup>15.</sup> Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et d'ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Tableau 20 : Aide financière aux organismes selon le type de programme 2022-2023

		ORGANISMES DEMANDEURS		GANISMES DUTENUS	AIDE TAUX I MOYENNE RÉPONSI			
Type de programme	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	\$
Soutien à la mission	457	130 554 687	451	109 988 874	243 878	98,7	84,2	69,4
Programmation spécifique	216	23 671 967	173	11 802 866	68 225	80,1	49,9	7,4
Soutien aux activités <sup>16</sup>	435	19 085 695	341	11 237 952	32 956	78,4	58,9	7,1
Partenariat territorial	186	4 734 830	99	1 160 990	11 727	53,2	24,5	0,7
Re-Connaître	11	920 514	8	490 000	61 250	72,7	53,2	0,3
Autres subventions <sup>17</sup>	411	29 605 198	339	23 776 272	70 136	82,5	80,3	15,0
Total général*	1 060	208 572 891	900	158 456 954	176 063	84,9	76,0	100,0

<sup>\*</sup> Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'un type de programme-discipline. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts tous programmes et disciplines confondus.

<sup>16.</sup> Inclut : Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec, Développement des organismes à l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres au Québec, Manifestation et présentation publique, Production et reprise, Commission internationale du théâtre francophone (CITF), Promotion et sensibilisation, Prospection ainsi que Publication.

<sup>17.</sup> Accords de coopération, Aide spéciale, Aide spéciale pour les opérateurs, Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Ententes spécifiques avec un organisme, Mesure d'aide à la coproduction internationale, Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois, Présentation de spectacles en distanciation physique, Recherche, création et préproduction, Soutien spécial pour le jeune public et Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel.

Tableau 21 : Aide accordée dans le cadre du *Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel* selon la discipline artistique 2022-2023

	BOURSES	SUBVENTIONS	TOTAL
Discipline artistique	\$	\$	\$
Arts du cirque	270 644	1 724 653	1 995 297
Arts multidisciplinaires	574 226	367 980	942 206
Arts numériques	256 958	563 560	820 518
Arts visuels	1 565 871	2 520 385	4 086 256
Chanson	944 414	-	944 414
Cinéma et vidéo	2 962 216	776 030	3 738 246
Danse	1 038 065	3 199 813	4 237 878
Humour	80 000	-	80 000
Littérature et conte	810 974	941 580	1 752 554
Métiers d'art	187 012	336 000	523 012
Musique	1 026 140	7 961 115	8 987 255
Pluridisciplinaire	-	16 388 395	16 388 395
Recherche architecturale	20 000	84 380	104 380
Théâtre	672 222	8 627 537	9 299 759
Total général	10 408 742	43 491 428	53 900 170

Tableau 22 : Aide financière selon le programme ou le volet 2022-2023

	\$
BOURSES	26 754 882
Prix du Conseil	230 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	20 937 527
Circulation d'œuvres au Québec	126 032
Circulation d'œuvres hors Québec	614 491
Création	14 319 382
Déplacement	680 779
Exploration et recherche	2 419 349
Opportunités stratégiques et plan de carrière	525 200
Perfectionnement	639 039
Présentation publique	1 502 955
Publication et documentation critique	110 300
Partenariat territorial	2 190 151
Studios et ateliers-résidences	442 250
Re-Connaître	741 921
Vivacité	1 779 725
Autres bourses	433 308
Acquisition et mise en marché	164 260
Aide spéciale	150 048
Appel à projets en partenariat avec le Grand Théâtre de Québec	15 000
Création d'une œuvre de fiction en baladodiffusion jeunesse pour Télé-Québec	50 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	39 000
Programme d'art public pour la relève – Première Ovation	15 000
SUBVENTIONS	158 496 954
Soutien à la mission	109 988 874
Toutes disciplines	16 645 632
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	5 377 679
Événements nationaux et internationaux	5 282 310
Périodiques culturels	1 173 000
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	3 606 620
Autres subventions	1 206 023
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	80 681 433
Diffuseurs	11 686 396
Organismes de création et de production	39 830 545
Organismes à double mandat (Diffusion)	3 486 140
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	6 257 951

	\$
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	15 454 330
Autres subventions	3 966 071
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	12 129 559
Organismes voués à la diffusion	4 164 813
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	3 838 768
Organismes voués au soutien à la production	976 652
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	2 503 865
Autres subventions	645 461
Littérature	532 250
Organismes de diffusion et de production	287 250
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	195 000
Autres subventions	50 000
Programmation spécifique	11 802 866
Soutien aux activités	11 237 952
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	1 100 815
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	769 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	3 644 046
Diffusion d'œuvres au Québec	2 849 224
Manifestation et présentation publique	648 650
Production et reprise	1 779 000
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	47 823
Promotion et sensibilisation	118 700
Prospection	215 694
Publication	65 000
Partenariat territorial	1 160 990
Re-Connaître	490 000
Autres subventions	23 776 272
Accords de coopération	870 000
Aide spéciale	2 662 301
Aide spéciale pour les opérateurs	407 000
Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec	346 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	305 798
Ententes spécifiques avec un organisme	100 000
Mesure d'aide à la coproduction internationale	452 196
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	16 995 841
Présentation de spectacles en distanciation physique	121 000

	\$
Recherche, création et préproduction	630 600
Soutien spécial pour le jeune public	363 000
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	522 536
Total général	185 211 836

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (10,4 M\$ en bourses et 43,5 M\$ en subventions)

# Aide financière selon la discipline et le programme (ou volet de programme) en 2022-2023

**Tableau 23: ARTS DU CIRQUE** 

	\$
BOURSES	498 409
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	440 409
Prix du Conseil	10 000
Circulation d'œuvres hors Québec	12 200
Création	238 684
Déplacement	17 115
Exploration et recherche	103 500
Perfectionnement	37 200
Présentation publique	31 710
Partenariat territorial	26 000
Studios et ateliers-résidences	14 000
Vivacité	3 800
Autres bourses	4 200
Bourses spéciales	4 200
SUBVENTIONS	8 255 234
Soutien à la mission	5 270 370
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	205 000
Organismes de création et de production	851 000
Organismes à double mandat (Diffusion)	2 803 300
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	741 070
Autres subventions	670 000
Programmation spécifique	340 000
Soutien aux activités	1 952 720
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	97 375
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	210 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	1 034 700
Diffusion d'œuvres au Québec	441 895
Production et reprise	161 000
Prospection	7 750
Partenariat territorial	46 350

	\$
Autres subventions	645 794
Aide spéciale	250 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	366 794
Recherche, création et préproduction	29 000
Total général	8 753 643

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (270 644 \$ en bourses et 1,7 M\$ en subventions)



# AVANT QUE LA DERNIÈRE FEUILLE NE TOMBE $\uparrow$

L'artiste Aouatef Krikrou a obtenu du soutien dans le cadre du programme Vivacité pour la création du spectacle de cirque et théâtre Avant que la dernière feuille ne tombe.

Sur la photo : les interprètes Camille Havas et Roxanne de Bruyn

Crédit photo : Adriana Garcia Cruz

**Tableau 24: ARTS MULTIDISCIPLINAIRES** 

	\$
BOURSES	1 412 861
Prix du Conseil	10 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	1 005 661
Circulation d'œuvres au Québec	8 000
Circulation d'œuvres hors Québec	21 000
Création	445 610
Déplacement	27 325
Exploration et recherche	113 551
Opportunités stratégiques et plan de carrière	170 000
Perfectionnement	71 300
Présentation publique	148 875
Partenariat territorial	241 300
Re-Connaître	35 000
Vivacité	106 500
Autres bourses	14 400
Aides spéciales	14 400
SUBVENTIONS	2 294 791
Soutien à la mission	1 313 615
Organismes de création et de production	639 150
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	300 450
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel	357 980
Autres subventions	16 035
Programmation spécifique	225 000
Soutien aux activités	406 819
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	74 482
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	180 900
Diffusion d'œuvres au Québec	17 437
Production et reprise	116 000
Prospection	18 000
Partenariat territorial	103 125
Re-Connaître	150 000
Autres subventions	96 232
Aide spéciale	28 232
Présentation de spectacles en distanciation physique	44 000
Recherche, création et préproduction	24 000
Total général	3 707 652

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (574 226 \$ en bourses et 367 980 \$ en subventions)

**Tableau 25 : ARTS NUMÉRIQUES** 

	\$
BOURSES	629 910
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	579 160
Circulation d'œuvres hors Québec	34 548
Création	379 198
Déplacement	38 120
Exploration et recherche	63 600
Perfectionnement	8 294
Présentation publique	55 400
Partenariat territorial	47 750
Autres bourses	3 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	3 000
SUBVENTIONS	3 150 809
Soutien à la mission	2 375 862
Événements nationaux et internationaux	159 600
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 397 960
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	543 560
Autres subventions	274 742
Programmation spécifique	224 700
Soutien aux activités	370 700
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	105 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	37 000
Diffusion d'œuvres au Québec	48 700
Manifestation et présentation publique	151 000
Prospection	4 000
Publication	25 000
Partenariat territorial	44 250
Autres subventions	135 297
Aide spéciale	72 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	26 252
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	37 045
Total général	3 780 719

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (256 958 \$ en bourses et 563 560 \$ en subventions)

**Tableau 26: ARTS VISUELS** 

	\$
BOURSES	4 845 310
Prix du Conseil	80 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	3 252 106
Circulation d'œuvres au Québec	13 405
Circulation d'œuvres hors Québec	68 826
Création	2 054 573
Déplacement	109 732
Exploration et recherche	635 820
Perfectionnement	33 200
Présentation publique	266 250
Publication et documentation critique	70 300
Partenariat territorial	664 178
Studios et ateliers-résidences	151 450
Re-Connaître	198 181
Vivacité	265 735
Autres bourses	233 660
Acquisition et mise en marché	164 260
Aide spéciale	33 400
Appel à projets en partenariat avec le Grand Théâtre de Québec	15 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	6 000
Programme d'art public pour la relève – Première Ovation	15 000
SUBVENTIONS	13 503 174
Soutien à la mission	10 028 802
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	529 458
Événements nationaux et internationaux	718 275
Organismes voués à la diffusion	3 639 122
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 996 655
Organismes voués au soutien à la production	535 852
Périodiques culturels	304 200
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	1 898 385
Autres subventions	406 855
Programmation spécifique	1 870 800
Soutien aux activités	824 300
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	163 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	117 300
Diffusion d'œuvres au Québec	21 000
Manifestation et présentation publique	471 250

	\$
Prospection	11 750
Publication	40 000
Partenariat territorial	214 200
Re-Connaître	25 000
Autres subventions	540 072
Aide spéciale pour les opérateurs	25 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	131 856
Soutien spécial pour le jeune public	166 000
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	217 216
Total général	18 348 484

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (1,6 M\$ en bourses et 2,5 M\$ en subventions)

#### **Tableau 27 : CHANSON**

	\$
BOURSES	3 473 124
Prix du Conseil	20 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	3 109 554
Circulation d'œuvres au Québec	18 300
Circulation d'œuvres hors Québec	85 804
Création	2 523 965
Déplacement	12 294
Exploration et recherche	218 420
Opportunités stratégiques et plan de carrière	42 000
Perfectionnement	63 696
Présentation publique	145 075
Partenariat territorial	170 370
Re-Connaître	101 000
Vivacité	60 200
Autres bourses	12 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	12 000
Total général	3 473 124

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (944 414 \$ en bourses)

**Tableau 28 : CINÉMA ET VIDÉO** 

	\$
BOURSES	6 459 224
Prix du Conseil	10 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	5 214 834
Circulation d'œuvres hors Québec	11 215
Création	4 514 336
Déplacement	77 569
Exploration et recherche	477 784
Opportunités stratégiques et plan de carrière	31 950
Perfectionnement	40 780
Présentation publique	61 200
Partenariat territorial	295 270
Studios et ateliers-résidences	68 300
Re-Connaître	91 000
Vivacité	717 800
Autres bourses	62 020
Aide spéciale	12 020
Création d'une œuvre de fiction en baladodiffusion jeunesse pour Télé-Québec	50 000
SUBVENTIONS	2 699 494
Soutien à la mission	2 135 764
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	18 950
Organismes voués à la diffusion	418 191
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	444 153
Organismes voués au soutien à la production	440 800
Périodiques culturels	123 000
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	614 280
Autres subventions	76 390
Programmation spécifique	311 750
Soutien aux activités	83 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	32 600
Diffusion d'œuvres au Québec	18 000
Manifestation et présentation publique	26 400
Prospection	6 000
Partenariat territorial	27 500
Re-Connaître	80 000
Autres subventions	61 480
Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec	20 000

	\$
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	34 430
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	7 050
Total général	9 158 718

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (3,0 M\$ en bourses et 776 030 \$ en subventions)

**Tableau 29 : DANSE** 

	\$
BOURSES	1 766 491
Prix du Conseil	30 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	1 386 813
Circulation d'œuvres au Québec	58 425
Circulation d'œuvres hors Québec	40 320
Création	391 570
Déplacement	49 825
Exploration et recherche	204 883
Opportunités stratégiques et plan de carrière	120 000
Perfectionnement	107 305
Présentation publique	394 485
Publication et documentation critique	20 000
Partenariat territorial	81 850
Studios et ateliers-résidences	27 000
Re-Connaître	23 000
Vivacité	182 500
Autres bourses	35 328
Aide spéciale	35 328
SUBVENTIONS	17 533 868
Soutien à la mission	12 568 172
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 272 950
Diffuseurs	2 039 900
Événements nationaux et internationaux	212 000
Organismes de création et de production	6 677 075
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	2 116 600
Autres subventions	249 647
Programmation spécifique	1 790 675
Soutien aux activités	2 166 619
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	361 644
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	276 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	711 700
Diffusion d'œuvres au Québec	429 300
Production et reprise	302 000
Prospection	85 975
Partenariat territorial	55 533
Re-Connaître	45 000

	\$
Autres subventions	907 869
Aide spéciale	239 150
Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec	53 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	17 826
Mesure d'aide à la coproduction internationale	101 369
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	320 924
Recherche, création et préproduction	110 600
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	65 000
Total général	19 300 359

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (1,0 M\$ en bourses et 3,2 M\$ en subventions)

# Tableau 30 : HUMOUR

	\$
BOURSES	158 500
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	158 500
Création	152 500
Perfectionnement	6 000
Total général	158 500

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (80 000 \$ en bourses)

**Tableau 31 : LITTÉRATURE ET CONTE** 

	\$
BOURSES	2 749 436
Prix du Conseil	40 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	2 283 328
Circulation d'œuvres hors Québec	35 799
Création	1 854 913
Déplacement	212 504
Exploration et recherche	108 112
Perfectionnement	37 000
Présentation publique	35 000
Partenariat territorial	234 608
Studios et ateliers-résidences	38 500
Re-Connaître	65 000
Vivacité	82 000
Autres bourses	6 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	6 000
SUBVENTIONS	4 286 001
Soutien à la mission	2 455 065
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	420 445
Événements nationaux et internationaux	319 010
Organismes de diffusion et de production	287 250
Périodiques culturels	594 300
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	741 560
Autres subventions	92 500
Programmation spécifique	914 750
Soutien aux activités	280 700
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	18 100
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	116 200
Diffusion d'œuvres au Québec	25 700
Promotion et sensibilisation	118 700
Prospection	2 000
Partenariat territorial	75 000
Autres subventions	560 486
Aide spéciale	509 913
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	50 553
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	20
Total général	7 035 437

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (810 974 \$ en bourses et 941 580 \$ en subventions)

Tableau 32 : MÉTIERS D'ART

	\$
BOURSES	511 537
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	449 487
Circulation d'œuvres au Québec	2 080
Circulation d'œuvres hors Québec	34 144
Création	252 482
Déplacement	8 800
Exploration et recherche	55 200
Opportunités stratégiques et plan de carrière	51 250
Perfectionnement	45 531
Partenariat territorial	41 050
Studios et ateliers-résidences	15 000
Re-Connaître	6 000
SUBVENTIONS	393 500
Soutien à la mission	82 500
Organismes voués à la diffusion	57 500
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	25 000
Programmation spécifique	126 000
Autres subventions	185 000
Aide spéciale	185 000
Total général	905 037

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (187 012 \$ en bourses et 336 000 \$ en subventions)

Tableau 33: MUSIQUE

	\$
BOURSES	2 813 983
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	2 078 003
Circulation d'œuvres au Québec	25 822
Circulation d'œuvres hors Québec	255 935
Création	1 147 556
Déplacement	99 470
Exploration et recherche	209 189
Opportunités stratégiques et plan de carrière	110 000
Perfectionnement	128 996
Présentation publique	101 035
Partenariat territorial	209 100
Studios et ateliers-résidences	63 250
Re-Connaître	222 740
Vivacité	230 190
Autres bourses	700
Aide spéciale	700
SUBVENTIONS	36 683 320
Soutien à la mission	29 410 270
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	593 400
Diffuseurs	1 216 436
Événements nationaux et internationaux	2 141 925
Organismes de création et de production	19 809 820
Organismes à double mandat (Diffusion)	188 900
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	454 000
Périodiques culturels	30 000
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	4 447 220
Autres subventions	528 569
Programmation spécifique	1 994 150
Soutien aux activités	1 658 816
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	231 044
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	249 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	496 450
Diffusion d'œuvres au Québec	303 382
Production et reprise	333 000
Prospection	45 940
Partenariat territorial	230 625

	\$
Re-Connaître	75 000
Autres subventions	3 314 459
Aide spéciale	186 552
Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec	253 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	29 085
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	2 725 822
Présentation de spectacles en distanciation physique	35 000
Recherche, création et préproduction	40 000
Soutien spécial pour le jeune public	45 000
Total général	39 497 303

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (1,0 M\$ en bourses et 8,0 M\$ en subventions)

#### **Tableau 34: PLURIDISCIPLINAIRE**

	\$
BOURSES	40 000
Autres bourses	40 000
Aide spéciale	40 000
SUBVENTIONS	31 080 833
Soutien à la mission	15 254 398
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 367 226
Diffuseurs	6 202 640
Événements nationaux et internationaux	1 051 500
Organismes à double mandat (Diffusion)	440 740
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	4 617 600
Autres subventions	1 574 692
Programmation spécifique	2 564 041
Partenariat territorial	110 350
Re-Connaître	60 000
Autres subventions	13 092 044
Aide spéciale	1 004 458
Aide spéciale pour les opérateurs	320 000
Appel à projets structurants pour la circulation d'œuvres de la relève au Québec	20 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	11 369 361
Présentation de spectacles en distanciation physique	30 000
Soutien spécial pour le jeune public	87 000
Soutien aux sorties scolaires en milieu culturel	261 225
Total général	31 120 833

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (16,4 M\$ en subventions)

**Tableau 35: RECHERCHE ARCHITECTURALE** 

	\$
BOURSES	27 500
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	22 500
Déplacement	2 500
Publication et documentation critique	20 000
Studios et ateliers-résidences	5 000
SUBVENTIONS	265 880
Soutien à la mission	265 880
Événements nationaux et internationaux	100 000
Organismes voués à la diffusion	50 000
Périodiques culturels	31 500
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	84 380
Total général	293 380

<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (20 000 \$ en bourses et 84 380 \$ en subventions)

# Tableau 36 : THÉÂTRE

	\$
BOURSES	1 368 597
Prix du Conseil	20 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	957 172
Circulation d'œuvres hors Québec	14 700
Création	363 995
Déplacement	25 525
Exploration et recherche	229 290
Perfectionnement	59 737
Présentation publique	263 925
Partenariat territorial	178 675
Studios et ateliers-résidences	59 750
Vivacité	131 000
Autres bourses	22 000
Aide spéciale	10 000
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	12 000
SUBVENTIONS	37 330 050
Soutien à la mission	28 828 176
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	970 250
Diffuseurs	2 227 420
Événements nationaux et internationaux	580 000
Organismes de création et de production	11 853 500
Organismes à double mandat (Diffusion)	53 200
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	5 503 501
Périodiques culturels	90 000
Subventions spéciales – Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel	5 572 180
Autres subventions	1 978 125
Programmation spécifique	1 441 000
Soutien aux activités	3 494 278
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	50 170
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	34 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	917 196
Diffusion d'œuvres au Québec	1 543 810
Production et reprise	867 000
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	47 823
Prospection	34 279
Partenariat territorial	254 057

	\$
Re-Connaître	55 000
Autres subventions	3 257 539
Aide spéciale	176 996
Aide spéciale pour les opérateurs	62 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	15 796
Mesure d'aide à la coproduction internationale	350 827
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	2 212 920
Présentation de spectacles en distanciation physique	12 000
Recherche, création et préproduction	427 000
Total général	38 698 647

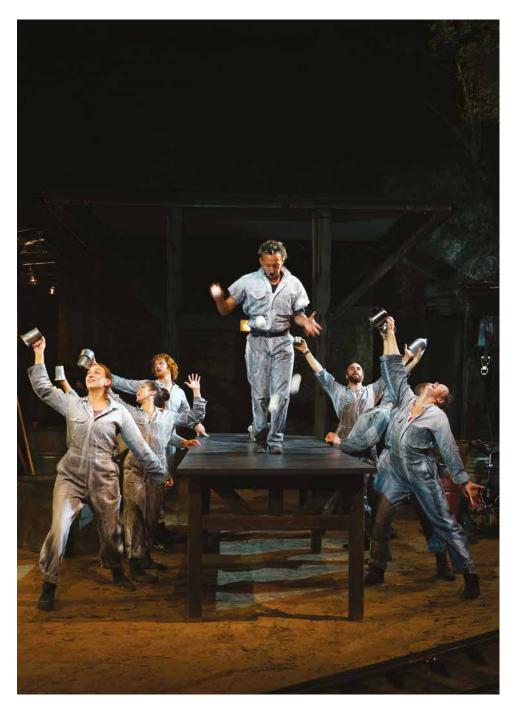
<sup>\*</sup> Programmes bonifiés dans le cadre du Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (672 222 \$ en bourses et 8,6 M\$ en subventions)

**Tableau 37 : AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS / ARTS ET LETTRES** 

	\$
SUBVENTIONS	980 000
Autres subventions	980 000
Accords de coopération	870 000
Aide spéciale	10 000
Ententes spécifiques avec un organisme	100 000
Total général	980 000

**Tableau 38 : PROJETS SOUTENUS POUR DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES** 

	Projets soutenues	
	Nbre	\$
BOURSES	406	1 765 900
Circulation d'œuvres hors Québec	108	614 491
Déplacement hors Québec	243	653 959
Studios et ateliers-résidences	46	422 250
Bourses spéciales ou ponctuelles	2	36 200
IX <sup>es</sup> Jeux de la Francophonie – Kinshasa 2023	7	39 000
SUBVENTIONS	399	7 678 082
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	50	1 100 815
Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	7	47 823
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	5	769 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	190	3 644 046
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	44	305 798
Prospection	67	202 084
Subventions ponctuelles – aides spéciales pour les opérateurs	3	407 000
Subventions spéciales	20	749 320
Mesure d'aide à la coproduction internationale	13	452 196
Total	805	9 443 982



#### $\leftarrow$ Charcoal

Le Cirque de la Pointe-Sèche a présenté son spectacle *Charcoal* dans un amphithéâtre en forêt à Saint-Germain-de-Kamouraska à l'été 2022.

Sur la photo : les interprètes Aude Gadoua, Hélène Leblanc, Luke Diestel, Jean-Philippe Labelle, Mylène Grenier-Lemieux, Emmaline Piatt et Jorge Petit

Crédit photo : Mireille Lessard

